

LE JOURNAL DE LA VENDEE

Le bimensuel du Conseil Général

Nouveau type de construction Habitat : touchons du bois !



Agréable à vivre avec un taux d'humidité très bas et une isolation imbattable. Modulable grâce à un matériau de base léger et facile à usiner. Écologique car peu gourmande en énergie... La maison en bois se révèle aujourd'hui comme un bon compromis qualité/prix. Les Vendéens sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à opter pour ces constructions. Avec des possibilités architecturales larges, ces habitations contemporaines, lorsqu'elles ne dénotent pas avec le style vendéen, s'intègrent en effet très bien dans nos paysages. Découverte des différents bois, techniques et avantages de ces maisons très tendance et entretien avec des professionnels du bâtiment ou des particuliers qui ont opté pour le bois.

À LIRE

Dossier pages 6-7

- Les possibilités architecturales offertes par le bois
- Maisons en bois : avantages et inconvénients
- Les énergies renouvelables
- Forêts : une bonne gestion des ressources
- Comment bien construire sa maison en Vendée
- Philippe de Villiers : «Préserver notre cadre de vie»

SOMMAIRE

VENDEE ACTIVE	Pages 2-3
À DÉCOUVRIR	Pages 4-5
DOSSIER	Pages 6-7
LE FAIT DE LA QUINZAINE	Page 8
AU QUOTIDIEN	Page 9
SORTIR EN VENDEE	Pages 10-11
ÉVÉNEMENT	Page 12

À l'intérieur de ce numéro
Une édition spéciale de l'Institut de la Qualité de l'Aliment



Page 2

Coopération Vendée - Gaspésie Échanges d'apprentis pêcheurs

En mai 2007, des élèves de l'école de pêche de l'île d'Yeu se rendront en Gaspésie. Grâce aux relations établies par le Conseil Général avec cette région québécoise, les jeunes Vendéens découvriront là bas le Centre spécialisé des pêches, qui jouit aujourd'hui d'une renommée internationale.



Page 3

Contrat Environnement Rural Un café-épicerie à La Merlatière



Le commune de La Merlatière, privée de commerce de proximité depuis plus de deux ans, va bientôt avoir un nouveau café-épicerie. Situé en face de la mairie, l'établissement ouvrira ses portes dans les mois à venir. Un événement facilité par le Contrat Environnement Rural et attendu avec impatience par les habitants.

Page 4

Véhicules militaires historiques Des Vendéens revisitent le passé

Jeep, tanks, Dodge et GMC se croisent derrière l'aérodrome de Cholet. En ce 24 septembre, c'est un véritable camp qui s'est installé ici. Et au milieu de cette armada en mouvement, l'association VMHV (Véhicules Militaires Historiques de Vendée) a installé son Quartier Général. Rencontre avec des collectionneurs passionnés.



Page 5

La chanson de Molly Malone Yves Viollier : la ballade irlandaise d'un auteur vendéen

Page 8

Cérémonie à Treize-Septiers Hommage aux poilus vendéens



Le 22 septembre dernier, la Vendée rendait hommage aux combattants enterrés vivants dans la Tranchée des Baionnettes le 11 juin 1916, près du fort de Douaumont à Verdun. Un 90^e anniversaire émouvant, qui a rassemblé à Treize-Septiers 1 300 porte-drapeaux et près de 9 000 personnes.

Page 9

Prévention de la drogue Les adolescents face aux risques

Le Centre Ecoute Toxicomanie du Conseil Général organise plusieurs actions de prévention afin de sensibiliser les adolescents aux risques encourus par la consommation de drogues. Nous avons suivi une intervenante dans une classe de seconde d'un lycée vendéen. Afin de suivre le débat constructif engagé entre cette professionnelle et les élèves.

Page 11

Spectacles de Vendée Gospel, opéra, variété : la musique sous toutes ses coutures

COOPÉRATION INTERNATIONALE - Vendée Gaspésie Échanges d'apprentis pêcheurs

La délégation vendéenne est revenue de Gaspésie avec de nouveaux accords en poche. En mai prochain, des élèves de l'école des pêches de l'île d'Yeu feront un échange avec des élèves du Centre spécialisé des pêches de Gaspésie, une école de renommée internationale.

Mi-septembre, une délégation vendéenne, emmenée par Dominique Souchet et François Bon, s'est rendue en Gaspésie pour renforcer la coopération avec cette province canadienne. Un partenariat qui a reçu pour la première fois les encouragements du Gouvernement du Québec. Nathalie Normandeau, Ministre des affaires municipales et des régions, a en effet rencontré elle-même la délégation vendéenne. Ce séjour a permis aux Vendéens de visiter le Centre spécialisé des pêches. «Le fonctionnement des pêcheurs québécois est très différent», explique Dominique

Souchet. En France, on croûte sous des quotas imposés par des technocrates bruxellois alors que là-bas, les pêcheurs sont formés à la recherche et au développement et fixent donc eux-mêmes les quotas en fonction de la ressource». Pour découvrir ce centre et les méthodes de pêche à la crevette, trois étudiants et un accompagnateur de l'École de Pêche de l'île d'Yeu se rendront en Gaspésie en mai 2007. «De notre côté, nous accueillerons des jeunes Gaspésiens à qui nous ferons découvrir la pêche à la senne qui n'est pas pratiquée là-bas», ajoute Henri Turbé, conseiller général de l'île d'Yeu.

Des partenariats économiques

Ce voyage a également permis à des entrepreneurs vendéens de développer des contacts outre-atlantique. «Le Marin vendéen est prêt à développer un partenariat avec une entreprise québécoise pour trans-



Les Vendéens se sont rendus en Gaspésie pour définir les termes de échanges.



mettre son savoir faire en termes de transformation des produits de la mer», explique Wilfrid Montassier, président de Vendée Expansion. Et l'entreprise Planète Bleu Océan, qui a un projet d'implantation en Vendée, a trouvé là bas une source d'approvisionnement».

Une coopération vivante

Enfin, sur un plan culturel, l'exposition de photographies «Vendée aux quatre saisons» réalisée par Pascal Baudry et commentée par l'écrivain Yves Viollier devrait prendre l'avion courant 2007 en direction de la Gaspésie. Mais la prochaine échéance de cette coopération vivante est beaucoup plus proche... Car en ce moment même, plusieurs chefs d'entreprises et un représentant du Centre spécialisé des Pêches de Gaspésie viennent visiter la Vendée pour y trouver de nouvelles synergies à développer.

VENDEE GLOBE - Encore du beau monde Le Cléac'h et Brit Air en course



Pour le prochain Vendée Globe Armel Le Cléac'h, vainqueur de la Solitaire de Figaro 2003 est sur les rangs.

Il reste deux ans avant le départ du prochain Vendée Globe. Mais chez les skippers, la course est bel et bien lancée. Car au vu des nom-

breuses annonces de participation, les vingt-cinq places sur la ligne de départ vont s'arracher... Dernier prétendant : Armel Le Cléac'h. Avec son sponsor Brit Air, ils ont récemment annoncé qu'ils lançaient la construction d'un nouveau monocoque IMOCA 60 pieds. L'objectif évident : faire le tour du monde en course, en solitaire, sans escale et sans assistance. Premier de la Solitaire de Figaro 2003, comme beaucoup de vainqueurs du Vendée Globe l'avaient été avant d'accomplir l'exploit, Armel Le Cléac'h a l'étoffe d'un grand. Mais surtout, il a choisi, avec son sponsor, l'écurie des champions : le groupe Finot Conq qui a déjà dessiné et réalisé les bateaux de quatre vainqueurs du Vendée Globe (sur 5 éditions !). La mise à l'eau de la nouvelle bête de course est prévue pour juin 2007. Brit Air fera-t-il partie des élus ? Une vérité semble en tout cas pointer : le Vendée Globe 2008/2009 se jouera vraisemblablement à guichets fermés.

TRANSPORTS SCOLAIRES - Drame de la route à La Garnache 42 enfants blessés dans un accident de car

Le vendredi 22 septembre dernier, une automobiliste a percuté un car scolaire à La Garnache.

Vendredi 22 septembre, 7h46 à La Garnache. Une voiture grille un stop et percute un car scolaire. Sous la violence du choc, le véhicule effectue un tonneau et s'échoue en plein champ. Bilan : 44 blessés, dont trois graves. Le plan rouge est déclenché. Les secours, qui ont fait preuve de leur remarquable efficacité, évacuent les enfants les plus atteints par hélicoptère. Les autres seront soignés au CHD de La Roche ou à l'hôpital de Challans, dans lesquels des cellules psychologiques ont été mises en place. Immédiatement prévenu, Philippe de Villiers informe du drame l'ensemble des conseillers généraux, réunis en session à l'Hôtel du Département et adresse toute sa compassion aux victimes ainsi qu'à leurs familles. Présent sur les lieux de l'accident, Louis Ducept, maire de Challans, vice-président du Conseil Général et représentant de l'Assemblée départementale, apporte aux parents ébranlés par le dra-

me toute la solidarité du département. «Tous les pères et les mères de famille de Vendée savent ce que peuvent ressentir des parents dont les enfants viennent d'échapper au pire». Il apprend sur place que le chauffeur du car n'est pas en cause dans l'accident : aucune trace d'alcoolémie n'a été décelée et le véhicule ne roulait pas vite. Le procureur de la République Jean-Luc Beck confirmera d'ailleurs plus tard que le car «correspondait aux normes techniques et réglementaires en vigueur».

Des cars de plus en plus sûrs

Ce terrible accident montre à nouveau toute l'importance de la sécurité dans les transports scolaires. Une exigence qui est celle du Conseil depuis plusieurs années : désormais, tous les chauffeurs bénéficient de formations à la sécurité routière, des accompagnateurs encadrent les élèves, et les véhicules sont équipés de téléphones, de bandes réfléchissantes et de feux de détresse qui se déclenchent à chaque arrêt. Reste la question des ceintures

de sécurité, dont le car en question, mis en circulation avant 1999, était dépourvu. Une situation en conformité avec la loi, puisque ce type de véhicule ne peut techniquement être équipé de ceintures, mais qui plaide pour un renouvellement rapide du parc. C'est d'ailleurs le cas en Vendée, puisque l'association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (ANTEEP) estime qu'avec cinq cars pourvus de ceintures sur dix, «la Vendée fait mieux que la moyenne nationale, qui est de trois cars équipés pour dix en circulation». Dès 2009, la totalité des cars sera définitivement équipée. Mais cette série de mesures ne suffira évidemment pas à éliminer tous risques d'accidents. Les bonnes pratiques de conduites, qui sont l'affaire de chacun, sont, aujourd'hui plus que jamais, une nécessité vitale. A l'heure où nous écrivons cet article, tous les blessés ont regagné leur domicile, à l'exception d'une jeune fille plus grièvement touchée, encore hospitalisée à Nantes. Notre rédaction lui présente tous ses vœux de prompt rétablissement.

LITTORAL - Le CAUE propose aux communes trois projets Des postes de secours intégrés aux plages

Les contrats environnement littoraux, mis en place par le Conseil Général, permettent d'améliorer la qualité de l'accueil et de l'environnement dans les communes côtières. Aujourd'hui, le CAUE* propose à ses communes un nouvel outil pour remplacer leurs postes de secours qui dénaturent souvent les plages.

Une belle plage de sable fin insérée entre une bande de pins et l'infini de la mer. Un paysage classique en Vendée. Seule ombre au tableau : une cabane de chantier ou des cabines en plastique... Le poste de surveillance ! «Les mobiliers d'accompagnement ne sont pas toujours à la hauteur de la réputation de nos plages», remarque Joël Sarlot, président du CAUE de la Vendée. Pour inspirer les communes souhaitant évoluer, nous avons lancé un concours d'idées auprès d'architectes».

Environnemental et intégré

Trois projets de qualité ont ainsi été distingués. Chacun prévoit une infirmerie, un local pour les maîtres nageurs, une cuisine, un poste vi-



Un des projets du CAUE, destiné à intégrer davantage les postes de secours dans leur environnement.

gie... Avec des options comme les sanitaires publics, un lieu d'accueil et un garage à bateaux. Le premier prix a été décerné à Philippe Bancillon et associés / Belliard Frères. Leur projet est à la fois respectueux de l'environnement, avec du bois (inscrit dans une démarche de développement durable) et un panneau solaire, fonctionnel, grâce notamment à une vigie panoramique surélevée, et inté-

grée dans le milieu avec cet aspect de pont surélevé d'un navire. «Nous espérons que cette proposition et les deux suivantes contribueront à renforcer la beauté et l'attractivité de notre littoral», conclut Joël Sarlot.

*Conseil d'Architecture, d'Urbanisation et de l'Environnement

■ Renseignements : 02 51 37 44 95

ÉCONOMIE - Point de conjoncture La Vendée se distingue

En septembre, l'Observatoire Economique Social et Territorial de la Vendée a réalisé un point de conjoncture. L'occasion de souligner la bonne santé de notre département en pointe de l'économie française (elle-même en pleine croissance). Ainsi, au 1^{er} semestre 2006, le chiffre d'affaires des entreprises vendéennes est en hausse de 7,7% par rapport à l'an dernier. En 2005, il avait déjà progressé de 6,8%... Les deux secteurs qui boostent cet excellent résultat sont les services

(+13,6%) et la construction (+10,6%). Les investissements suivent cette courbe ascendante puisqu'ils ont progressé de 15,6% pour s'élever à 774,8 millions d'euros, tirés par le secteur de l'industrie. La création d'entreprises n'est pas oubliée de cette croissance puisqu'elle est en hausse de 4,4% en Vendée sur les 12 derniers mois. Un dernier chiffre pour la fin : 6,8%... Le taux de chômage déjà extrêmement bas en Vendée (7,6% en 2005) a encore baissé !

En deux mots

■ **Les petits-déjeuners de l'Observatoire des Nouvelles Technologies**
Les thèmes des prochains petits-déjeuners d'information de l'Observatoire des Nouvelles Technologies sont les suivants : Téléphonie sur IP (17 octobre, 14 et 21 novembre) Travail collaboratif : décider ensemble et à distance (24 octobre), Solutions aux menaces extérieures (7 novembre). Ces séances s'adressent particulièrement aux responsables, directeurs, chefs d'entreprise et ont lieu de 8h à 10h30 au siège de l'entreprise CTV.

■ **Les candidats à la reprise se serrent les coudes**
Quatorze candidats à la reprise d'une affaire ont décidé de monter un groupe de repreneurs. Au programme de leurs rencontres régulières : entraide, échange de bons tuyaux, partage des réseaux... Cette initiative est accompagnée par le CRA Vendée (Cédants et Repreneurs d'Affaires). Depuis sa création il y a deux ans, 51 repreneurs, 16 experts et 28 cédants ont rejoint cette association.
Renseignements : 02 51 37 33 11 ou www.cra.asso.fr

CONTRAT ENVIRONNEMENT RURAL - Canton des Essarts

Bientôt un café-épicerie à La Merlatière

Tous les matins un curieux manège anime le bâtiment situé en face de la mairie de La Merlatière, dans le canton des Essarts. Ce sont les habitants de la commune qui viennent les uns après les autres acheter leur baguette et leur journal dans un dépôt de pain. Ce service permet de maintenir un semblant de commerce de proximité dans un village qui en est dépourvu. En attendant l'ouverture prochaine d'un café-épicerie, facilitée par la signature d'un Contrat Environnement Rural.

«Bonjour madame, je voudrais deux baguettes et un pain bien cuit». Cette petite phrase est prononcée par une pétillante octogénaire au dépôt de pain de La Merlatière, dernier «commerce» de proximité de la commune. Les uns après les autres, les enseignes ont fermé. Il y a deux ans, le café-épicerie mettait la clé sous la porte. Aujourd'hui subsistent seulement un garage et une usine. Pourtant, le village a besoin d'un lieu de vie, garant du lien social. Pour remédier à cette situation, Daniel Reverseau, le maire de La Merlatière, n'est pas resté inactif. Il a décidé de transférer d'anciens locaux inoccupés en face de sa mairie, où il a installé temporairement le dépôt de pain, en un café-épicerie qu'il louera clés en main à un gérant. Plusieurs dossiers de candidature sont en ce moment à l'étude. Sa dé-



L'actuel service de dépôt de pain sera prochainement assuré par un café épicerie en bonne et due forme.

marche a été facilitée par la signature récente, le 25 septembre, d'un Contrat Environnement Rural, un dispositif mis en place par le Conseil Général pour valoriser et préserver le patrimoine des communes de moins de 3 000 habitants.

Un atout précieux pour les communes rurales

«Nous devons réaliser les travaux. Le contrat est tombé à pic pour nous, il nous facilite la tâche et nous soulage financièrement». Grâce à cela, La Merlatière sera bientôt dotée d'un véritable lieu de vie avec le café, et d'un com-

merce de première nécessité avec l'épicerie. Une nouvelle accueillie avec

plaisir par Gérard, 45 ans, qui vient tous les matins acheter son pain au dépôt : «Je serai client de la future épicerie, puisque j'allais avant à l'ancienne. Un commerce comme cela ici, c'est important : s'il n'y a plus rien, la commune meurt». Et pourtant, La Merlatière est en plein essor. Tous les nouveaux logements, en cours de construction, ont déjà trouvé preneurs. Des familles s'installent. Un centre d'accueil périscolaire va bientôt ouvrir ses portes. Cette évolution renforce la nécessité d'agir pour réinstaller au cœur du bourg des commerces de proximité. Il en va de son dynamisme, de sa qualité de vie et de son attractivité. «Pour l'avenir de La Merlatière comme pour celui de toutes les petites communes, le Contrat Environnement Rural est un précieux atout», explique Bertrand de Villiers, conseiller général du canton des Essarts.

Contrat Environnement Rural : quelques réalisations prévues

Les six communes rurales de moins de 3 000 habitants du canton des Essarts ont signé le Contrat Environnement Rural. Voici, pour chacune d'elles, un exemple de réalisation programmée dans le cadre du contrat.

- **Boulogne** : aménagement paysager des bords de la Boulogne
- **La Merlatière** : réouverture du café-épicerie
- **L'Oie** : aménagement d'un parking paysager
- **Saint-Martin-des-Noyers** : aménagement du foyer rural
- **Sainte-Cécile** : effacement de réseaux électriques et d'éclairage
- **Sainte-Florence** : aménagement du Vallon Vert

ARTISANAT - Patrimoine rural bâti

Grand forum à la Flocellière



Organisé par les Maisons Paysannes de France et la Maison de la Vie Rurale, le Forum du bâti rural aura lieu le week-end des 21 et 22 octobre à la Maison de la vie rurale de la Flocellière. Cette année, un éclairage particulier sera porté sur les matériaux traditionnels : la terre, la pierre, le bois et le chanvre. Différentes démonstrations, assurées par des maîtres-artisans et les Compagnons du Devoir de Nantes, pourront initier les visiteurs. Des conférences seront également proposées par les meilleurs spécialistes

comme Didier Poncet, géologue et conservateur du patrimoine, Loïc Guilbot, architecte du patrimoine, Jean-Pierre Bertrand, directeur d'AREX-CPO... Ce forum s'adresse à tous les passionnés du patrimoine.

■ Horaires d'ouverture : 10h / 17h (restauration possible le midi)
Tarifs : 5€. 6-13 ans 2,50€, - de 6 ans et adhérents gratuit / forfait 2 jours (8€)
Renseignements : 02 51 57 77 14 ou 02 51 00 81 42
www.maison-vie-rurale.com

ENVIRONNEMENT - Lagune de la Belle Henriette

Bientôt une réserve naturelle ?

Située sur les communes de la Tranche et La Faute-sur-Mer, la lagune de la Belle Henriette constitue un patrimoine naturel remarquable qui pourrait bientôt être classé en réserve naturelle nationale. Cette lagune de 300 hectares environ, qui était jusqu'au XVI^e siècle le débouché d'un bras du Lay dans l'Océan Atlantique, se situe aujourd'hui entre un milieu marin semi-lagunaire, fortement soumis aux marées, et un milieu terrestre marécageux.

Elle est remarquable à plusieurs titres, notamment parce qu'elle reste un site de nidification et de halte migratoire important pour les oiseaux, et parce qu'elle abrite un nombre très important d'espèces protégées. Autant de valeurs cumulées qui font l'originalité et la rareté de cette lagune, et qui expliquent que le Conseil Général tâche aujourd'hui de tout mettre en œuvre pour que l'Etat assure sa protection. Affaire à suivre...

ROUTES - Contournement sud de La Roche L'Yon enjambée par un nouveau viaduc



La fin des travaux est prévue pour 2008, mais déjà une belle étape a été franchie dans l'avancement du contournement sud de La Roche-sur-Yon. Au début du mois, la charpente métallique du futur viaduc qui enjambera l'Yon a été posée. Composée de quatre pièces pour une longueur totale de 200 mètres, elle a été posée par des grues sur les piles, à une quinzaine de mètres de hauteur. L'opération, extrêmement délicate et calculée au centimètre, a été parfaitement menée

à bien. L'étape suivante consiste à couler du béton sur l'acier pour former le tablier de l'ouvrage. Après sa mise en service, le contournement sud de La Roche permettra de désengorger le trafic vers Les Sables-d'Olonne. De plus, avec le contournement nord, le centre ville de La Roche-sur-Yon sera débarrassé du trafic de transit dans les axes est-ouest et nord-sud. Enfin, la rocade sud devrait contribuer au développement économique du sud du canton de La Roche.

MARAIS POITEVIN - Parc naturel régional

Un projet de charte fortement contesté

L'adoption ou le rejet du projet de charte du parc naturel régional du Marais Poitevin, porté par la Région des Pays-de-la-Loire, entre dans sa phase ultime. Les 55 communes vendéennes ont jusqu'au 17 novembre pour se prononcer. Les premiers votes sont connus. En Vendée, à l'heure où nous imprimions ces lignes, 15 communes s'étaient prononcées contre et 13 pour. À Moreilles, le conseil municipal a dit non à la charte. Le maire de la commune, Philippe Berthelot, revient sur les raisons qui ont conduit son équipe à rejeter le texte.

Notre équipe a voté non à la charte. Comment s'est déroulé le vote ? Tout le conseil municipal a pris le temps, au cours de semaines qui ont précédé le vote, de consulter et travailler les documents. J'ai ensuite tenu à ce que le scrutin se déroule à bulletin secret, pour que chacun vote en son âme et conscience. D'habitude, à Moreilles, nous prenons nos décisions à l'unanimité et à main levée. Dans ce cas particulier, il m'a semblé qu'il fallait passer outre les civillages politiques. Il y a eu un débat avant le vote, puis chacun a pris sa décision. Le résultat est là : le non l'a emporté par 8 voix contre 3.

Pour quelles raisons avez-vous refusé le projet ? Nous sommes des défenseurs d'une véritable identité du Marais pas d'un label à n'importe quelles conditions. Nous avons vu que le texte n'évoque pas un seul instant le désenclavement routier. Or à Moreilles, nous avons besoin de la RD10A, c'est capital pour la commune. Ensuite, le financement n'est pas décrit, et il était hors de question de signer un chèque en blanc et d'engager pour douze ans l'argent public de la commune sans savoir ce qu'il allait en coûter aux contribuables Moreillais.

EAU - Réserve de Mervent

Un nouveau barrage en 2013

La réserve de Mervent permet à la fois d'alimenter en eau potable



49 communes en Vendée, en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres, de gérer les crues et le débit de la Vendée. Le syndicat mixte qui gère ce complexe a entériné dernièrement deux grands projets. L'usine de traitement de l'eau va être déplacée sur le site de La Barlingue, pour être mise aux futures normes. Elle sera mise en service en 2012. Dans un deuxième temps, un nouveau barrage de type barrage poids va être construit. Adossé à l'ancien, il permettra, par un système de clapets, de faire face à une crue décennalitaire. Il sera opérationnel en 2013.

COMMEMORATION - Véhicules Militaires Historiques de Vendée Débarquement de souvenirs de guerre

Ils sont une quarantaine de Vendéens passionnés de la seconde Guerre mondiale. Grâce à l'association Véhicules Militaires Historiques de Vendée (VMHV) ils se retrouvent pour échanger leurs trouvailles et partager leurs souvenirs avec le public lors de commémorations très prisées... Comme le meeting de Cholet le 24 septembre dernier.

Alors que dans les airs le dernier bombardier B17, forteresse volante qui sévit durant la seconde Guerre mondiale, effectue l'ultime vol de sa carrière, au sol, le campement est en pleine ébullition... Plus de 600 militaires d'unités françaises, anglaises ou américaines se croisent dans des Jeep, des tanks, des Dodge ou des GMC... 40 000 spectateurs sont attendus aujourd'hui pour le Meeting Aérien International de Cholet et ont rendez-vous avec leur histoire dans ce très beau camp commémoratif. Au QG du VMHV (Véhicules Militaires Historiques de Vendée), Frédéric Nauleau, président de l'association, sort de la grande tente Squad vert kaki... Guêtres, pantalon de toile, chemise beige flanquée de la croix



40 000 personnes assistaient, en septembre dernier, à ce grand spectacle commémoratif.

de Lorraine et bâchi bleu à pompon rouge l'habillent. «Nous avons choisi de représenter le Régiment Blindé des Fusiliers Marins (RBFM). On est en 1944 et les unités françaises sont intégrées à la logistique américaine. Mais, regain de patriotisme oblige,

ils ont gardé leurs insignes.»

Reconstitution en hommage

Un peu plus loin, au volant de sa Jeep, l'Herbretais Martial Rapin conduit un groupe de figurants faire

une reconstitution avec les fusils et la radio portable. «Nous sommes très strictes avec les uniformes. C'est un plaisir pour nous qui sommes passionnés de pouvoir endosser nos collections, mais c'est avant tout un hommage que nous voulons rendre à ceux qui les ont portés en France, en Algérie, en Indochine ou sur d'autres fronts. Ce sont nos parents, nos grands-parents...» En route, le petit groupe d'homme croise la Jeep SAS d'un autre Vendéen. «Celles-là étaient notamment utilisées en 1942 en Libye lors de raids nocturnes pour saboter des aéroports derrière les lignes ennemies. Elle est équipée de quatre Vickers anglaises (mitrailleuses) jumelées et munies d'un chargeur boîte à fromage».

Les actions de l'Armée française

De retour au campement, Frédéric Nauleau reprend la présentation de l'association qu'il préside. «Le VMHV a été créé en 1995 lors du cinquantième anniversaire de la libération de La Roche-sur-Yon. Il rassemble une quarantaine de collectionneurs de véhicules, de vête-

ments, de documents... Et a pour vocation de faire revivre à travers ce matériel les grandes actions menées par l'Armée française et ses alliés de 1942 à 1962». Tous ceux qui sont passionnés de la deuxième Guerre ou qui possèdent des souvenirs de cette période sont donc les bienvenus dans cette association. «Nous cherchons également un local pour nous réunir tous les mois et pour stocker du matériel».

■ Renseignements : 02 51 37 27 83
Internet : <http://perso.wanadoo.fr/vmhv>



SPECTACLES - Marionnettes et compagnie Le Père Noël fait son spectacle

La troupe Marionnettes et compagnie a posé il y a quelques années son atelier à Landeronde. Si vous y entrez, vous y croisez une marionnettiste mais aussi des dizaines de petits personnages en carton-pâte qui ont l'habitude de déployer leurs fils sur scène. En ce moment, leurs loges ont pris des airs de fête et



donnent l'impression d'être en pleine période de Noël. Le prochain spectacle qui sort des cartons s'intitule *La lettre du Père Noël* et commence ainsi : «Arthur, cloué dans son lit, écrit une lettre au Père Noël. Cette année, le petit garçon lui demande de bien vouloir l'emmener au pays des jouets, mais pas pour ce qu'il croit». Ce spectacle, que Caroline Mennefile a concocté dans son atelier en compagnie d'un musicien et technicien son et lumière, sera présenté dans les écoles et lors des fêtes de fin d'année pour une tournée sur toute la région. Les marionnettes et leurs manipulateurs envisagent même de partir présenter le spectacle au Canada durant l'hiver 2008. Ce conte s'adresse aux enfants, bien sûr, mais aussi aux plus grands dans le cadre d'animations communales, cantonales, scolaires... Vous pouvez d'ores et déjà contacter la troupe et réserver le spectacle.

■ Renseignements : 02 51 05 61 35 ou mennefile.caroline@wanadoo.fr

JEUNES SAPEURS POMPIERS - Montaigu et Dietzenbach Échanges de bons procédés



Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Montaigu et leurs homologues de Dietzenbach.

Cet été, au mois d'août, les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Montaigu ont reçu leurs homologues allemands de Dietzenbach. Durant deux semaines, c'est un camp d'une trentaine de jeunes qui a ainsi été dressé au camping de l'Eden à la Boissière de Montaigu. Le programme alternait entre détente, visites culturelles et découverte des instal-

lations de secours vendéens. «Les Allemands ont une véritable culture sécurité», explique Yves Ripaud, sapeur-pompier à Montaigu. *Ils ont des moyens colossaux pour agir. Pourtant ils ont été impressionnés par la technologie mise en place au CODIS Vendée pour le traitement départemental de l'alerte*. Cette semaine authentique, durant laquelle les jeu-

nes ont dû se prendre en main, a été très bénéfique du point de vue de l'encadrement : «Il y a un esprit de cohésion qui est né dans le groupe. Plus tard, quand ces jeunes intégreront une équipe de sapeurs-pompiers, c'est une valeur qui sera capitale pour eux.» Dans deux ans, ce sont les montacutains qui prendront le train pour Dietzenbach. «Depuis 1990, tous les deux ans nous nous recontrons», conclut Yves Ripaud.

Les jeunes sapeurs-pompiers de Vendée

- 26 sections
- 400 élèves
- 14 ans dans l'année scolaire pour s'engager
- 4 heures de formation par semaine (en période scolaire seulement)
- 17 ans : possibilité de passer le brevet national JSP
- 18 ans : possibilité de devenir sapeur-pompier titulaire

SPORT - Championnat du monde de char à voile Marjorie Bernier décroche la médaille d'argent

Marjorie Bernier, licenciée au pôle nautique de Notre-Dame-de-Monts, a décroché une belle médaille d'argent aux championnats du monde de char à voile. Entretien avec une championne.

Vice-championne d'Europe en 2005 aux Pays-Bas, vice-championne du monde cette année en classe 5 féminine, c'est une satisfaction ?

C'est sur que j'aurais préféré terminer avec la médaille d'or, mais cette deuxième place reste une belle satisfaction. D'abord parce que les conditions étaient idéales pour mon style de pilotage, et ensuite parce qu'au classement général mixte, je termine à la 10^e place, mon meilleur résultat dans un championnat international. Au final, j'ai pris beaucoup de plaisir sur la plage du Touquet !

Cette médaille d'argent, c'est le fruit d'un travail d'équipe ?

Oui, je la dois aussi aux autres membres du club qui coucourraient lors de ces championnats, et en particulier à Jean-Philippe Mizzi, qui s'occupe de mon matériel. C'est lui qui conçoit mes chars, les entretient et me permet de concourir dans les meilleures conditions. Il y a aussi



l'entraînement qui joue beaucoup. L'idéal, c'est d'y aller tous les week-ends, mais avec mon travail de professeur de sport, c'est compliqué. La notion d'équipe permet de combler ce manque.

Vous êtes licenciée au pôle nautique de Saint-Jean-de-Monts. Cette médaille, c'est important pour votre club ?

J'ai commencé le char à voile ici, en 1995. J'avais 13 ans. Mais de 2003 à 2005, je m'entraînais ailleurs. Je n'ai repris ma licence ici que cette année. Alors oui, pour moi, pour mon intégration dans l'équipe, cette médaille est importante : c'est bien d'arriver avec des titres. J'espère aussi que le club bénéficiera de nos bons résultats d'ensemble : ici, à Notre-Dame-de-Monts, nous bénéficions d'un environnement idéal avec une plage magnifique, un vrai billard, toujours un peu de vent, et surtout des installations neuves.

CYCLISME - Coupe de France Thomas Voeckler et Bouygues Telecom grands vainqueurs !

Le jeudi 5 octobre fut un jour faste pour l'équipe vendéenne Bouygues Telecom. À l'occasion de la classique Paris-Bourges, le cycliste vedette de la formation Thomas Voeckler, révélé au public après un tour de France 2004 extraordinaire, a remporté la 13^e victoire de sa carrière, sa 4^e en 2006. Son exploit permet en outre à son équipe

de remporter le classement général de la Coupe de France pour la troisième fois depuis que le groupe de Jean-René Bernaudeau est passé professionnel. Ce succès vient parachever une excellente saison avec entre autres une première victoire d'étape sur le Tour de France grâce à Pierrick Fedrigo, vainqueur à Gap le 16 juillet.



LITTÉRATURE - La Chanson de Molly Malone par Yves Viollier

La ballade irlandaise d'un auteur vendéen

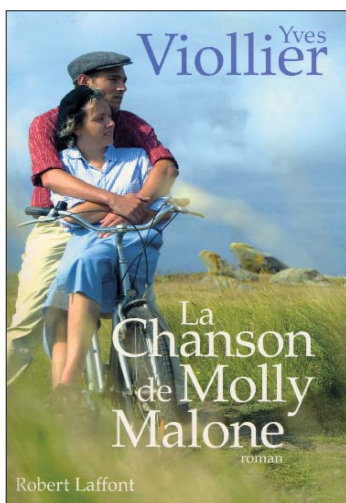
Avec *La chanson de Molly Malone*, Yves Viollier revient sur la scène littéraire nationale. Le Vendéen de l'École de Brive, signe ici un magnifique ouvrage baigné de nature et trempé d'espoir. À lire de toute urgence.

La chanson de Molly Malone est-il un roman qui s'inscrit dans le courant littéraire de l'École de Brive que vous avez créé entre autres avec Claude Michelet ?

Oui c'est un roman enraciné en Vendée... Et tout simplement enraciné ! Je reste un raconteur d'histoires, toujours prêt à explorer d'autres territoires. Dans ce livre, je vais un peu plus loin sur les terres que j'ai labourées jusqu'à présent : le déracinement, la mort, la mer, la famille... Pour moi, c'est peut-être un livre de maturité.

Comment êtes-vous arrivé à parler de l'Irlande ?

J'ai trouvé qu'il y avait énormément de similitudes entre la Vendée et l'Irlande : une histoire douloureuse, une identité forte, une vie rude et, actuellement, une réussite exemplaire... J'ai appris que plusieurs Irlandais avaient émigré en Vendée et j'ai rencontré des personnes qui m'ont parlé de l'Irlande avec enthousiasme.



Vous êtes vous rendu là-bas ?

Bien sûr... Je suis allé passer trois semaines en Irlande. Vous savez, l'odeur de la tourbe dont je parle à l'arrivée de Cork ça ne s'invente pas. Pour écrire, j'ai besoin de voir les ciels, d'entendre les bruits, de rencontrer les gens... J'ai toujours

une relation impressionnante avec les pays que je découvre. Même pour décrire le Marais Breton je suis retourné sur place. Et en Irlande, j'ai suivi l'itinéraire exact de Patrick et de Bridget. C'est un véritable travail de reporter que j'effectue avec souvent un appareil photo. Car pour moi, les lieux ne sont pas seulement des décors. Ils conditionnent les hommes avec leurs richesses et leurs misères. Ce sont de véritables personnages que je ne voudrais pas trahir. Ça me ferait mal si on me disait que l'Irlande que je décris sonne faux. Quant aux vrais personnages, je les rencontre dans ma vie quotidienne. La vieille tante irlandaise d'Olivier, je l'ai vue sur le pas de sa porte. Furtivement, mais ça m'a suffi.

Quel message voulez-vous donner à vos lecteurs à travers ce nouveau roman ?

Nous sommes tous conditionnés par des événements que nous ne savons pas toujours lire. En racontant le destin d'Olivier, j'ai voulu permettre à chacun de s'interroger sur son exist-

ence. Je partage avec mon personnage principal la conviction que ceux qui nous ont quittés sont toujours à nos côtés et nous accompagnent. Nous faisons partie d'une lignée. En fait, j'ai voulu écrire un livre lumineux sachant qu'il n'y a pas de lumière sans ombres. Toutes les épreuves que va vivre Olivier vont trouver leur sens dans le dénouement... Le coup de grâce final. D'ailleurs, sans le dernier chapitre, mon livre serait banal... Il lui manquerait une dimension. Durant toute l'écriture du livre, j'avais ce dénouement en tête, mais je le gardais pour la bonne bouche. Ça fait partie du plaisir de l'écriture.

Et pourquoi ce titre... Qui est cette Molly Malone ?

Ce titre, emprunté à une ballade traditionnelle, m'est venu lors d'une soirée dans un pub irlandais. C'est d'ailleurs l'hymne de l'équipe irlandaise de Rugby. Il raconte l'histoire d'une vendeuse de moules, Molly Malone, qui après sa mort hantait encore les rues de la ville. J'avais déjà la trame de mon roman et quand j'ai entendu l'histoire de cette fille, je l'ai tout de suite adoptée. Dès ce moment-là, pour moi, mon livre existait.



L'histoire en quelques lignes
Au début des années 1930, l'amour a chassé ses parents de leur Irlande natale. Et c'est en France, au cœur du Marais Breton, que naîtra Olivier Gallagaire. Quatre fois le destin frappera le personnage exceptionnel de ce roman profond et tragique. Mais le destin est étrange, le dernier coup porté sera un coup de grâce, au plus beau sens du terme...

■ *La Chanson de Molly Malone*, par Yves Viollier - Éditions Robert Laffont, 19€

HISTOIRE - La Vendée 1900-1920

L. Fouladou, passeur de mémoire



Au travers 350 documents iconographiques, Lucien Fouladou nous emmène dans un étonnant voyage à la découverte de la Vendée du début du siècle. Descriptions de la vie agricole, des transports en pleine mutation, de l'émergence des stations balnéaires, de la vie religieuse, des personnages pittoresques... Les thèmes ne manquent pas pour ce très

beau recueil en noir et blanc qui trouve sa principale source dans l'âge d'or de la carte postale. À l'époque, explique l'auteur dans son avant-propos, «*La carte, même s'il y a un décalage entre sa parution et la date de l'événement, joue le rôle de média*». En ce début de troisième millénaire, les explications documentées de Lucien Fouladou sont précieuses pour nous resituer le contexte de chacune de ces cartes postales sélectionnées pour leur originalité ou leur pertinence.

■ *La Vendée 1900-1920*, Éditions De Brève, collection Mémoire d'Hier

ÉQUITATION - Concours d'attelage

Les bons résultats vendéens

La saison 2006 de concours d'attelage a souri aux Vendéens Thierry Breton et André Longin. De niveau national, ces deux cavaliers sont en effet montés plusieurs fois sur le podium : Thierry Breton à Benais (3^e) et à Chamberret (1^{er}) et André Longin à Dampierre-sur-Boutonne (1^{er}), Benais (2^e) et Cabours (2^e). Rappelons qu'un

concours d'attelage se dispute en trois épreuves : le dressage, qui est un enchaînement de figures imposées, le marathon, qui mesure l'endurance des chevaux et le sens du terrain des pilotes, et l'attelage ou maniabilité sur un parcours proche du slalom que les meneurs doivent exécuter en passant dans des portes.



SPORT - Marathon de New-York

17 Vendéens au départ

42 km 195. Voilà la distance qu'un groupe de sportifs vendéens s'apprête à effectuer le 5 novembre prochain. Normal pourriez-vous ajouter puisqu'il s'agit d'un marathon. Si la distance est invariable dans ce genre d'épreuves, le lieu de départ, cette fois, est plutôt inhabituel. Au programme : le marathon de New-York.

Marie-Thérèse, Nadine, Caroline, Jean-Yves, Alain, Serge, Daniel et dix autres coureurs du Jogging Club Sablais ont certainement bouclé leur valise depuis belle lurette. En y glissant à l'occasion un dictionnaire d'anglais. Si ce dernier ne leur sera pas d'un grand secours pour venir à bout des 42,195 km

PISCINE L'AUNISCÉANE - La Tranche-sur-Mer

Soirée ciné les pieds dans l'eau !

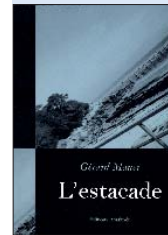
Aller au cinéma en maillot de bain : vous en rêviez, mais vous n'osiez pas ? C'est désormais possible ! Le centre aquatique L'Auniscéane de La Tranche-sur-Mer a imaginé pour vous un nouveau concept : le «ciné-piscine». Vous êtes invités à participer aux premières séances, vendredi 27 octobre, de 17h30 à 20h30 ou de 21h à minuit, en compagnie de Wallace et Gromit : le mystère du lapin-garou, les doigts de pieds en éventails, dans une eau à 32 degrés ! Un écran suspendu au-dessus du bassin vous permettra de regarder le film tout en vous baignant ou en faisant la planche pour éviter le torticolis. Vous pouvez aussi choisir l'option «transat» et profiter de la séance en vous installant sur les sièges prévus à cet effet autour

du bassin. Cette animation, inédite dans la région, vous permet de vivre une sortie piscine d'une autre façon, dans une ambiance quelque peu surréaliste. En compagnie de Wallace, géant inventeur jamais à court d'idées et de son inséparable acolyte à quatre pattes, Gromit, passé maître dans l'art du tricot. Une parodie du film d'épouvante savamment orchestrée qui fera hurler de rire petits et grands baigneurs. Le tarif unique, fixé à 5€, rend l'entrée accessible au plus grand nombre mais il est préférable de réserver pour être sûr d'avoir sa place dans la piscine.

■ Réservations :
02 51 30 33 96 ou 02 51 27 88 98
Tarif unique : 5€



L'estacade



Ce petit roman dont l'auteur Gérard Mauer, un grand amoureux des côtes vendéennes, a eu l'idée dans un voyage en train est

justement le livre idéal... à lire dans un train. Court, vivant, bien mené, il est simple, comme d'autres ont pu le dire une trame de BD ou d'un scénario de film. Il raconte l'histoire menée tambour battant par David, employé dans un casino clandestin situé à la frontière commune entre le Luxembourg, la France, l'Allemagne et la Belgique. Après un coup de folie, il s'enfuit avec tout l'argent des coffres du casino, et cherche à trouver refuge en Vendée, à Noirmoutier, chez un de ses vieux amis... qui ne sera pas chez lui. Poursuivi et traqué, il devra user de multiples subterfuges pour échapper aux gros bras de son ancien patron...

■ *L'estacade*, par Gérard Mauer Editions Amalthée, 10€

TRIATHLON - Championnats du monde

Un Montois premier Français

Le cru 2006 de triathlon a des saveurs vendéennes. La jeune équipe des Pays de Monts a en effet montré de quel bois elle se chauffe. Après les quatre étapes du Grand Prix de Division 2 par équipe, les montois atteignent la sixième place. Mais Cyril Gautron leur vole facilement

la vedette. Sélectionné aux Championnats du monde à Lausanne, il a décroché la 1^{ère} place française de sa catégorie sur distance olympique (1 500m de natation, 40km de vélos, 10km à pied). Il est 23^e au général et entre ainsi dans le top 5 français toutes catégories confondues. Chapeau !



A la découverte d'un nouveau type de construction

Habitat : touchons du bois !

Intégré au paysage et se mariant à merveille avec l'acier ou le verre, le bois, matériau des premières constructions humaines, n'a pas fini de révéler ses qualités. Légères, modulables, agréables à vivre, les constructions en bois permettent aussi de faire des économies substantielles en chauffage. Découverte des différentes techniques de construction et des nombreux atouts du bois.



Venise repose sur des pilotis en bois, tout comme les fondations médiévales de la cathédrale Notre Dame de Paris... Et les maisons à colombages qui font le charme de nos villages anciens ont également traversé paisiblement les siècles. De quoi tordre le cou à bon nombre d'idées reçues sur le bois et ses qualités ! «Le bois multiplie vraiment les avantages», estime Joël Sarlot, président

du CAUE*. *Si tant est que l'on en fait un bon usage, c'est-à-dire que l'on utilise les bonnes essences avec les bons traitements et que l'on sait respecter l'environnement paysager et bâti*. Il est vrai que l'on n'apprécierait pas forcément de voir la Vendée colonisée par des chalets suisses en rondins ou des maisons de type

finlandais. Mais, sans aller jusqu'à ces extrêmes, les possibilités architecturales intégrées à notre territoire restent impressionnantes. Cinq fois moins lourde qu'une construction maçonnée, la maison en bois peut avoir un étage ou s'adapter à un sol en pente, se marie très bien avec les autres matériaux, accepte de rester

naturelle ou d'être peinte... De plus, les maisons en bois sont modulables : ôter une cloison, percer une baie vitrée ou réaliser un agrandissement sont des opérations facilitées. Pas étonnant que dans beaucoup de pays industrialisés, comme aux Etats-Unis ou en Europe du Nord, le bois soit aujourd'hui considéré

comme le matériau high-tech par excellence et que plus de 90% des maisons en soient pourvues.

Confort de vie

Résistant comme la pierre, puisant comme l'acier, le bois offre également un confort de vie très apprécié. Chaleureux, il est un excellent isolant et permet de réaliser 20 % d'économie de chauffage par rapport aux autres constructions. Matériau vivant, le bois respire, c'est-à-dire qu'il absorbe et restitue en continu l'humidité de l'air ambiant. En résulte un climat d'habitation très sain et, contrairement à ce que l'on pourrait penser, une excellente résistance au feu. Mauvais conducteur, le bois transmet en effet dix fois moins vite la chaleur que le béton et deux cent cinquante fois moins vite que l'acier. Enfin, l'entretien des maisons en bois est fonction des essences utilisées. En règle générale, il est minime, mais dans les régions humides où les termites sévissent, il faut tout de même s'assurer que les fondations soient bien traitées en profondeur et veiller à ce que le bois mort (tombé des arbres ou mis en réserve pour le chauffage) ne reste pas plus d'un an au sol.

Les matériaux utilisés

• **La structure** : L'ossature est souvent en sapin du nord : épicéas, douglas... On utilise très peu de chêne. Les contreventements, panneaux qui assurent le maintien de la structure, sont en particules (OSB).



• **Murs et plafonds** : En intérieur, de nombreux bois sont utilisables pour les parquets et lambris. Mais ceux qui le souhaitent peuvent également choisir d'avoir un intérieur classique avec plaques de plâtre.

• Les parements extérieurs :



- 1 - bardage bois en sapin du nord (bois rouge à traiter) qui peut se peindre. On peut aussi le réaliser en Mélèze ou en Red Cedar. Beaucoup plus chers, ces bois ne nécessitent pas de traitement et s'argentent avec le temps.
- 2 - bardage reconstitué qui est un mélange de colle et de bois (Werzalit ou Canexel par exemple).
- 3 - Crépi extérieur qui donne un rendu de maison classique. C'est en fait des panneaux de polystyrène qui sont recouverts d'un Revêtement Plastique Epais (RPE).

• **La charpente** : On peut choisir des charpentes industrielles en sapin ou des charpentes plus traditionnelles en bois des Vosges ou en lamelle collé.

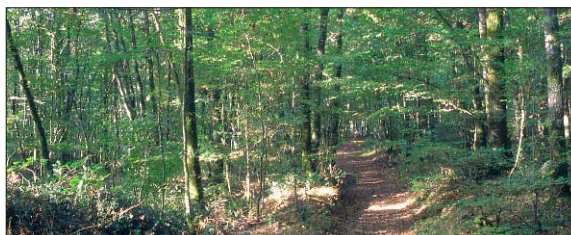


• **Soubassement** : Cette partie reste souvent maçonnée... Mettre du bois au contact du sol serait techniquement plus compliqué pour des raisons d'humidité.

Le bois et l'environnement

Ces deux derniers siècles, la forêt a doublé de surface en France. Et depuis cinquante ans, les réserves forestières ont gagné quatre millions d'hectares pour atteindre au total seize millions d'hectares. La capacité de la forêt à se renouveler repose en fait sur sa bonne gestion. Le principe : couper les arbres matures pour laisser aux jeunes pousses l'espace pour grandir. Car ce sont les arbres en pleine croissance qui consomment le plus de carbone et rejettent le plus d'oxygène. Ainsi, la France, comme elle s'y est

engagée dans le protocole de Kyoto, s'est fixé comme objectif d'augmenter sa consommation de bois de 25% d'ici 2010. Et c'est la construction qui permettra d'atteindre ce chiffre. C'est d'ailleurs la vente du bois aux industriels de la construction qui assure les moyens nécessaires à la protection des forêts. En conclusion, l'usage du bois permet à la fois de préserver la beauté de notre environnement par des constructions harmonieuses et en plus d'entretenir la ressource naturelle. Pourquoi s'en priver ?



5 raisons de choisir la maison bois

• **Une isolation thermique**
Gain de 20 à 30 % de chauffage.



• **Des cloisons sèches**
Maison saine et sans humidité. Idéale pour les asthmatiques par exemple.

• **Rapidité de construction**
Environ 6 mois contre 9 à 10 pour une construction maçonnée.

• **Des murs moins épais**
Compter 15 centimètres de moins. Sur une maison de 120m² gain d'environ 8m² soit l'équivalent d'un petit bureau.

• **Des maisons écologiques**
Une maison à ossature bois neutralise le CO² émis par cinq voitures en une année. Moins chauffer son habitation revient également à moins polluer. La création d'éléments en bois naturel est enfin moins polluante que la fabrication de parpaings ou de briques.

5 inconvénients du bois

• **Le prix**
Pour un petit volume, le prix est 5 à 10% plus cher.

• **L'entretien**
Certains bois deviennent gris. D'autres sont à repeindre tous les 5 à 7 ans.

• **L'humidité**
Le bois n'aime pas l'humidité : ne pas le mettre au contact du sol.

• **Les termites**
Dans une zone infestée, des précautions sont à prendre.

• **L'intégration**
Le bois offre de nombreuses possibilités. Toutes les architectures ne s'adaptent pas à la Vendée.

Quatre façons de construire en bois

	Technique	Réalisations	Exemples
Le bois massif empilé	Rondins ou madriers positionnés les uns sur les autres... C'est la seule technique qui utilise uniquement des bois massifs posés horizontalement.	Les chalets de montagne.	
Le colombage	Eléments de bois verticaux avec des traverses horizontales de forte section. Les interstices sont comblés avec du torchis, de la brique ou de la pierre.	Beaucoup de maisons anciennes. Très présentes en Alsace ou en Normandie.	
L'ossature bois	Comme pour le colombage, la structure est un ensemble de montants et de traverses. La différence est que sur ce cadre, on fixe des panneaux de bois qui assurent la rigidité de l'ensemble. Un isolant est placé entre les montants et les traverses.	C'est ce type de maison que l'on construit en Vendée aujourd'hui.	
Le poteau poutre	L'ossature bois est ici réalisée avec des bois de plus forte section. Ils peuvent ainsi être plus espacés pour installer de larges baies vitrées.	Cette technique est souvent couplée à l'ossature bois. On en trouve en Vendée sur des grandes résidences ou des bâtiments collectifs.	

Crédits : Les maisons du Cap, Fanch Le Pennec - Agence Atech - Projet Bois - Agence Tanguy



La maison en bois : leur préférence



Anne-Laure et Olivier ont décidé de se lancer dans la construction d'une maison à ossature bois à Givrand. Ils nous disent pourquoi.

Maison traditionnelle, maison en bois, qu'est ce qui a orienté votre décision ?

Nous nous sommes ouverts le plus possible à tout ce qui se faisait, de façon à découvrir toutes les techniques sur tous les corps d'état (matériaux de construction, système de chauffage, isolation thermique performante). Au départ, notre projet se portait plutôt sur une maison «traditionnelle», mais nous souhaitons une maison saine, confortable, bien orientée, bien isolée, agréable à vivre et conçue pour être peu gourmande en énergie. L'idée de la maison en bois nous est donc venue naturellement. Sachant que d'un point de vue conception architecturale, c'est beaucoup plus libre.

En termes de prix, est-ce plus intéressant de faire construire une maison en bois ?

Il faut comparer les prestations, et tout dépend de ce qu'on veut faire de sa maison. En ce qui nous concerne, avec tous nos projets, le prix atteint 1 200€/m² sachant que nous avons fait plusieurs choses nous-mêmes. Par ailleurs, la durée d'une telle construction est inférieure à six mois, entre le début de la réalisation de la dalle béton et la réception définitive. Et cela permet de faire des économies. En effet, puisque les frais intercalaires sont diminués dans le cadre d'un crédit immobilier, ça permet d'éviter le cumul loyer appartement et remboursement du crédit.

Beaucoup hésitent encore à faire construire une maison en bois, estimant qu'on a encore trop peur de reculer sur la façon dont ces habitats résistent au temps. Qu'en pensez-vous ?

Il y a des régions de France où, depuis des siècles, les constructions sont en bois (maisons à colombage, chalets en montagne). Ces constructions ont résisté aux variations climatiques. C'est donc la preuve que ces maisons vieillissent bien ! Concernant le bardage extérieur de la maison, celui-ci est peint en trois couches de chaque côté. La peinture est garantie dix ans sans entretien, mais la maison en bois nécessite un entretien comme tout autre maison...

Point de Vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



«Préserver notre cadre de vie»

Les énergies renouvelables sont-elles un atout pour la Vendée ?

L'attractivité de la Vendée tiens à diverses raisons : le désenclavement routier, le dynamisme économique et en particulier un cadre de vie préservé. Nous vivons dans le département à la pointe de la protection de l'environnement. Utiliser chez soi des techniques d'économie d'énergie est aujourd'hui un devoir civique. Le Conseil Général encourage l'utilisation des énergies renouvelables, pour promouvoir le civisme écologique des Vendéens. Comme cela, ensemble, nous contribuons à maintenir notre qualité de vie.

Des maisons témoin écologiques seront ouvertes au public. Pourquoi cette initiative ?

C'est un projet inédit et ambitieux du Conseil Général en faveur de l'environnement. Ces maisons seront destinées à tous les Vendéens qui se posent la question de l'utilisation chez eux des énergies renouvelables. Avec ces maisons témoin écologiques, nous leur donnerons la possibilité non seulement de découvrir concrètement différentes techniques d'économie d'énergie, mais aussi de les comparer. Ils pourront ainsi, au milieu du nombre important de systèmes proposés actuellement sur le marché, étudier et choisir la solution la mieux adaptée à leur projet.

La réserve naturelle primée pour son architecture

La réserve biologique départementale, conçue par l'architecte du Conseil Général et située sur les communes de Nalliers/Mouzeuil-Saint Martin, a été inaugurée il y a tout juste un an. Parfaitement intégré dans l'environnement, l'édifice bénéficie d'une architecture moderne ayant réussi le mariage du bois avec l'aluminium. Le site vient justement d'être récompensé pour son architecture dans le cadre du Palmarès 2006 Architecture et Aluminium Technal. La vue qui s'offre à votre regard est avant tout un exemple réussi d'une maison ouverte au public et respectueuse de la nature et des quelque centaines d'espèces animales et végétales qui s'y nichent tout

au long de l'année. Ces 132 hectares constituent l'un des derniers exemples de Marais mouillé de l'Hexagone. Il va sans dire que le Conseil Général qui protège et entretient le site depuis 1987 a tout fait pour que la nouvelle structure de cette réserve biologique soit parfaitement intégrée dans l'environnement. Planté sur ses pilotis, le bâtiment arbore une façade constituée de planches de châtaignier quasiment à l'état brut, résistant d'avantage à de mauvaises conditions climatiques. L'alliage choisi pour les ouvertures, portes et fenêtres, est l'aluminium. Un habillage moderne qui contraste avec l'état brut du bois et donne une vision globale du site très apaisante.



Geoffroy du Rivau, maître d'œuvre à Projet Bois «Les gens recherchent l'originalité»



Vous faites construire chaque année une vingtaine de maisons bois en Vendée. Pouvez-vous nous dire ce que recherchent vos clients ?

Les gens recherchent avant tout l'originalité : ne pas avoir la maison de Monsieur Tout le monde. Déjà, une maison bois dans un lotissement, ça se remarque. Mais comme en plus nous sommes beaucoup de petites entreprises en Vendée à proposer des maisons en bois, tous les projets sont différents. Car les possibilités architecturales avec le bois sont très étendues. L'aspect bois peint est le plus utilisé à l'extérieur. En revanche, à l'intérieur, très souvent les gens

conservent l'aspect d'une maison classique. Les murs en plaques de plâtre sont majoritaires par exemple.

On peut tout faire avec le bois ?

On peut en effet se permettre beaucoup de choses. En plus, le bois se marie très bien avec les autres matériaux comme l'acier, la pierre ou le verre. Mais attention, l'objectif n'est pas non plus de faire n'importe quoi. Je trouve positif que l'on essaie de rester sur des volumes qui s'adaptent à l'architecture vendéenne tout en permettant la création.

Mais la maison bois reste tout de même plus cher ?

Ça dépend sur quel plan on se place. C'est vrai qu'en termes de volume, une petite maison en bois est un peu plus chère. Mais une maison maçonnerie qui aurait les mêmes qualités isolantes que le bois serait elle beaucoup plus chère. Il faut aussi savoir que plus la maison va avoir une architecture complexe, plus le bois va être compétitif. Car le bois est beaucoup plus modulable.

Comment bien construire sa maison en Vendée

La Vendée est un département attractif, qui voit chaque année des milliers de personnes s'y installer. Conséquence directe : le nombre de logements neufs ne cesse d'augmenter. Pour aider à la construction de maisons insérées dans une architecture de qualité, respectueuse d'un environnement et d'une identité forte, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Vendée a décidé, en 2005, d'écrire une série de guides. L'an dernier, le premier volume était consacré à

la construction dans le Talmondais. Cette année, le deuxième volume, *Bien construire dans le Pays de Pouzauges*, vient de sortir. Illustré par plus de 300 photos, le document permet de découvrir le bâti existant, traditionnel et actuel, les matériaux, la couleur et les formes architecturales propres au Pays de Pouzauges. Il est également un guide pour accompagner les ménages dans leurs démarches. Il aiguille enfin vers divers organismes de conseil permettant de trouver ou d'approfondir une informa-

tion plus spécifique. *"Il est important d'avoir une certaine cohérence dans les habitations*, a expliqué Joël Sarlot, président du CAUE, lors de la présentation du guide. *Cela contribue à l'enracinement des habitants et les encourage à participer à la vie locale*". Les prochains ouvrages de cette série qui seront édités par le CAUE concernent les cantons de Beauvoir-sur-Mer et de St-Hilaire-des-Loges. Les deux premiers guides sont disponibles dans les mairies des communes concernées et au CAUE.



Les énergies renouvelables à domicile, pensez-y !

Les énergies renouvelables commencent à avoir le vent en poupe en France et dans notre département. Voici un panel des procédés qui commencent à faire parler d'eux dans les communes et chez les particuliers.

L'énergie solaire

L'utilisation de l'énergie solaire, pour chauffer ou produire de l'élec-



tricité a le double avantage d'être économique et respectueuse de l'environnement. Les Vendéens sont de plus en plus nombreux à opter pour ce système et à installer des capteurs solaires thermiques qui ressemblent à des coffres vitrés, sur le toit de leur maison.

Le bois énergie

Énergie bon marché et écologique, le bois issu des haies bocagères peut servir à chauffer les maisons, maisons de retraite ou écoles. C'est notamment l'une des techniques proposées par le Conseil Général pour valoriser les résidus de bois bocager. Et proposer aux communes une solution pour pallier la hausse du prix du pétrole en les soutenant dans l'acquisition de matériels tels que les chaudières-bois.



La géothermie

On l'appelle aussi le chauffage écologique. Ce mode de chauffage consiste à installer chez soi des capteurs souterrains qui récupèrent la chaleur de la terre ou de l'eau. Très économique, la géothermie aligne d'autres avantages non négligeables puisqu'elle ne nécessite pas d'entretien, ne pollue pas, et ne cause aucun rejet.

Les retenues d'eau à domicile

Enfouir une citerne dans son jardin pour y stocker l'eau de pluie, c'est possible ! Les retenues d'eau à domicile, grâce à un système moderne de filtration, permettent aux particuliers d'utiliser l'eau de pluie pour leurs usages domestiques de l'eau non potable. Deux avantages précieux sont immédiatement notables : la réduction de la note d'eau et la possibilité de pomper l'eau sur son propre réseau durant l'été.

La pompe à chaleur haute température

Elle fonctionne comme un réfrigérateur inversé : la pompe à chaleur haute température utilise en effet l'air pour climatiser ou chauffer une maison. Vite rentable et sans danger pour l'environnement, elle peut remplacer totalement

une chaudière et sa cuve. Tout en vous faisant bénéficier d'un double avantage qui est de tenir votre maison au frais durant l'été. Et au chaud en hiver !

Bientôt des maisons témoin écologiques

Pour montrer de façon concrète aux Vendéens comment réduire efficacement sa consommation d'énergie, le Conseil Général ouvrira prochainement des maisons témoin écologiques. Équipées des techniques les plus performantes et les plus astucieuses de maîtrise de consommation d'eau et d'électricité ou de réduction des déchets, elles permettront également au public candidat à la construction de comparer plusieurs systèmes d'économie.

HISTOIRE - Le 22 septembre était clôturée l'année Verdun en Vendée Treize Septiers dresse l'arc de triomphe des Poilus vendéens

1 300 porte-drapeaux et 8 000 personnes rendaient, le 22 septembre dernier à Treize-Septiers, un hommage vibrant aux combattants vendéens ensevelis dans la Tranchée des Baionnettes le 11 juin 1916. Un 90^e anniversaire placé sous le signe de la reconnaissance pour le sacrifice de tous les Poilus, de Vendée et d'ailleurs, morts pour que vive la France.



déclirant des assauts. Après une cérémonie au monument aux morts de la commune en présence du général Gérard Bezacier, commandant la région militaire Terre Nord Ouest, après surtout un défilé dans les rues de la ville impressionnant par son ampleur et la dignité grave de ses participants, Philippe de Villiers a fait revivre les minutes ultimes de ces Vendéens morts pour sauver leur patrie.

Un sacrifice pour la liberté

«En ce 90^e anniversaire d'une bataille où tant des siens se sont battus, sont tombés pour la défense du sol natal pour empêcher l'abaissement et l'asservissement de la patrie, il était normal que la Vendée se souvienne de ses soldats et leur rende hommage. Cet hommage a pour but de rappeler aux jeunes générations les sacrifices de leurs anciens. C'est à eux qu'ils doivent de vivre libres dans un pays indépendant et souverain», a ainsi rappelé le président du Conseil Général. La journée s'est terminée

Un final en apothéose. La clôture de l'année Verdun, le 22 septembre dernier, restera comme l'une des grandes journées marquantes de l'histoire récente de la Vendée. Instituée par le Conseil Général à l'occasion du 90^e anniversaire de la Tranchée des Baionnettes, cette année Verdun s'est donc terminée à Treize-Septiers, devant près de 10 000 personnes. De mémoire d'ancien combattant, jamais un tel rassemblement n'avait eu lieu dans le département. Pas moins de 1 300 porte-drapeaux étaient notamment présents, aux côtés d'une compagnie venue de l'école spéciale militaire Saint Cyr, d'un détachement du CMFP de Fontenay et de la musique de la région militaire Terre Nord Ouest. Une foule imposante et charmée, réunie pour commémorer au souvenir des 33 soldats vendéens du 93^e RI de La Roche-sur-Yon, ensevelis vivant au lieu-dit Ravin de la Dame, le 11 juin 1916. Il faut sans doute avoir contemplé les douloureux visages des anciens soldats présents ce jour-là à Treize-Septiers, pour prendre conscience de l'horreur de l'épisode. Ces combattants de 39-45, de l'Indochine et de l'Algérie, serrés tout près les uns contre les autres, vibrant aux mêmes évocations tragiques du feu



1 500 porte-drapeaux ont rendu hommage aux soldats tombés pour la France à Verdun.

par la présentation de la tragédie musicale «Clemenceau», la tranchée des baionnettes», spectacle produit par le Conseil Général, écrit et mis en scène par Jacques Raveleau-Duparc et joué par une trentaine de comédiens et chanteurs. Une évocation aussi enlevée qu'émouvante de la figure du Tigre, mouilleronnais enterré à Mouchamps, vainqueur de la 1^{ère} guerre mondiale, qui disait avoir puisé dans le caractère vendéen son irréductible obstination à refuser de voir la France à genoux.

Ce qui s'est passé le 11 juin 1916

Une tranchée très ordinaire, qui ressemble à toutes celles qui marquent l'immense front courant sur 600 kilomètres, de la mer du Nord à la frontière suisse. Une tranchée avec ses boyaux de circulation noyés dans la boue, avec ses remblais, ses «cagnas» sommaires où l'on s'abrite comme on peut, ses barbelés et ses «queues de cochon» destinés à déjouer les assauts du «boche», son glacis criblé de cratères et d'arbres morts... En ce lieu dit «Ravin de la dame», non loin du fort de Douaumont, ils sont 57 hommes, en cette belle matinée du printemps finissant, qui se préparent à monter à l'assaut, debout dans la tranchée, fusil en main, casque en tête, tout de bleu vêtus. Ce fameux «bleu horizon» qui, depuis l'année précédente, a remplacé le pantalon garance des obus anciens. Ils sont 57, et comptent parmi eux 33 Vendéens, venus du bocage, des marais, de la côte ou de la plaine de notre département. Les 57 «Poilus» de ce régiment venu de chez nous attendent à présent l'ordre qui va les jeter sur les échelles pour sortir de la tranchée et se précipiter sur l'Allemand, baionnette au canon. Depuis la veille, ils subissent un infernal et incessant tir de barrage. Dans les lignes d'en face, l'artillerie du Kaiser, les canons de 280, les obusiers de 305 crachent le feu et la mitraille. Et puis, en un instant, c'est le séisme, l'effondrement de terrain provoqué par le pilonnage des obus allemands. Un déluge de terre, de boue, de pierres et de poussière, la tranchée qui se referme sur ces hommes qui n'ont pas le temps de comprendre ce qu'il leur arrive, de comprendre qu'ils sont enterrés vivants. Ils étaient 57, dont 33 Vendéens. C'était le 11 juin 1916, il y a 90 ans.



Près de 10 000 personnes ont applaudi la représentation de «Clemenceau, la tranchée des baionnettes».

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

Déchets ménagers : un plan réaliste, écologique et économique

Dans son plan départemental des déchets, le Conseil Général a exclu l'incinération. Aujourd'hui, l'opposition socialiste à l'Assemblée Départementale, nostalgique de l'incinérateur, s'accroche à des solutions passées ! Le plan départemental des déchets, adopté le 22 septembre dernier, est à la fois économique, respectueux de l'environnement et basé sur le civisme écologique des Vendéens. Économique, car son coût est 30% moins cher que toutes les solutions envisagées, notamment celle de l'incinération. La répartition des centres d'enfouissement sur l'ensemble du département permettra de réduire de manière significative les coûts logistiques, responsables de la moitié du coût actuel de traitement des déchets. Ce plan est écologique car les unités de Tri Mécano Biologique permettront de fabriquer un compost d'excellente qualité, conforme à la Norme Française NFU 44051 et d'envoyer à l'enfouissement seulement des déchets stabilisés et non fermentescibles. Les centres d'enfouissement, d'une taille volontairement limitée à 20 hectares, seront non polluants, puisqu'ils n'accueilleront que des déchets non fermentescibles. La bonne pratique des Vendéens encouragée par la distribution par le Conseil Général de milliers de biocomposteurs (déjà 30 000 à ce jour), permettra le compostage ou le recyclage de 64% de nos déchets. Enfin, ce plan est basé sur le civisme écologique des Vendéens. Un effort particulier leur est demandé pour réduire au maximum les déchets à la source. L'accent est également mis sur le tri des déchets dans les foyers. Concernant les déchets industriels spéciaux, il faut rappeler que leur traitement relève de la compétence du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire, qui tarde à prononcer sur le sujet. Le Conseil Général n'est compétent que pour les déchets ménagers et assimilés (artisans et commerçants). Le plan d'élimination qui vient d'être adopté permettra à la Vendée d'être totalement maître de ses déchets ménagers. Rien ne sera traité ou éliminé dans les départements voisins de la Vendée. Il faut enfin noter que ce plan départemental d'élimination des déchets ménagers est le premier plan piloté par un Conseil Général adopté en France.

Un plan départemental des déchets ni économique, ni écologique !

Nous n'avons pas voté le plan départemental d'élimination des déchets ménagers qui nous a été soumis. Le précédent plan, approuvé par les élus, avait un gros défaut... celui de ne pas avoir associé les premiers concernés : les vendéens ! Par ailleurs, s'agissant d'équipements publics relatifs au traitement des ordures, De Villiers s'est contenté de surfer sur une attitude bien en « vogue » qui consiste à dire : «d'accord, mais pas près de chez moi ». Nous sommes parfaitement conscients qu'un tel plan est difficile à mettre en œuvre. D'où l'importance, selon nous, de le construire collectivement en s'efforçant de trouver un consensus large. Nous ne pouvons partager la stratégie actuelle, car comment « s'autoproclamer » aujourd'hui le département le plus écologique de France en acceptant que les déchets vendéens soient incinérés en Maine et Loire et exportés dans cinq départements voisins ? Lors de l'enquête publique, les commissaires enquêteurs ont souligné les graves faiblesses du plan. La population n'a pas plus été associée que pour le plan précédent. La technique du tri mécano-biologique retenue est une technique ancienne qui ne garantit pas la qualité du compost. Les agriculteurs qui l'épandront dans leurs champs ont raison d'être inquiets, notamment s'ils font de l'agriculture biologique. Le plan n'indique pas la localisation des usines de tri, ni des centres d'enfouissement : aucun projet n'existe dans les deux circonscriptions Nord/Nord-Est Vendée ! Ce plan n'est pas économique. La commission d'enquête estime, je cite : « le plan présenté à l'enquête publique n'intègre pas l'ensemble des coûts de traitement des déchets de la Vendée pour les années à venir, loin s'en faut ! ». Affirmer que l'on incite les vendéens à trier les déchets, y compris biologiques, chez eux (compostage individuel et de quartier) et installer des usines coûteuses, à rentabiliser avec de gros volumes, est contradictoire. Il faut privilégier la responsabilité individuelle de chaque vendéen. Cela exige d'y mettre de vrais moyens (matériels et humains), ce que ne prévoit pas le plan. En outre, ce plan ignore les déchets industriels et les boues de stations d'épuration. Il aurait été judicieux de s'intéresser aux déchets de l'entreprise au sens large. De plus, aucune solution de récupération d'énergie - notamment la méthanisation, une filière en plein développement en France et en Europe - n'a sérieusement été étudiée, ce qui, à l'heure des énergies renouvelables est pour le moins curieux ! Maintenant que ce plan est voté, le « bébé » va être refilé à TRIVALIS et aux communautés de communes pour le mettre en œuvre. Un beau cadeau pour les élus de terrain !

PREVENTION - Centre Ecoute Toxicomanie

Les élèves sensibilisés aux risques de toutes drogues

L'Institution Saint-Gabriel à Saint-Laurent-sur-Sèvre a proposé à ses élèves, il y a quelques semaines, une conférence organisée par le Centre Ecoute Toxicomanie de Vendée. Deux intervenants ont fait le tour des classes de seconde, afin de sensibiliser les adolescents aux risques encourus par la consommation de drogues. Plus qu'une conférence, cette rencontre, qui entre dans le cadre d'un programme d'éducation à la santé, a permis d'ouvrir dans chaque groupe un débat constructif entre intervenants et élèves qui peuvent, en toute confidentialité, soulever, poser leurs questions mais aussi évoquer leurs craintes face à une société minée par les produits illicites.



Pascale Thaumiaux face aux élèves de seconde de Saint-Gabriel.

«Allons-y, lance ce jour-là d'une voix joviale Pascale Thaumiaux du Centre Ecoute Toxicomanie, en regardant les 14 élèves de seconde assis devant elle. *Quiveut lire la phrase et me dire ce qu'il en pense ?*». Un adolescent, au fond de la classe, se lance : *«La prise de drogue entraîne des modifications des sensations, du comportement. Vrai ou faux ?»*. Ça y est, le débat peut commencer. Pris dans le vif du sujet, les élèves, au début peu loquaces pour certains, finissent tous par donner leur avis et livrer leurs propres interrogations suite aux questions percutantes qui occupent une grande partie de l'intervention. Pascale Thaumiaux a l'habitude de ce genre de rencontres avec les ado-

lescents. Elle et trois autres intervenants du Centre Ecoute Toxicomanie du Conseil Général répondent à l'invitation des collèges et lycées du département qui veulent parler des conduites à risque, face à face, avec les jeunes. Et tout y passe : le cannabis, l'alcool, l'ecstasy, les amphétamines, le GHB ou «drogue du violeur» etc. La réaction des élèves permet à Pascale Thaumiaux de connaître leurs représentations et d'adapter chaque intervention. Pas une question de leur part n'est laissée pour compte. Et le fait que les élèves se retrouvent seuls avec une professionnelle les aide à se

livrer en toute confidentialité. Notamment concernant la cigarette, la consommation d'alcool ou de cannabis car il est clair qu'en classe de seconde, il s'agit désormais tant de prévention que du rappel de la loi. Si les adolescents sont plutôt bien informés sur les dangers et les risques liés à la consommation des drogues, celles qu'elles soient, ils sont aujourd'hui confrontés à d'autres problèmes inquiétants. Il arrive, par exemple, qu'un adolescent soit initié dès treize ans à la consommation d'alcool au sein de sa famille et plus fréquemment lors des soirées. L'intervenante part

alors de cette réalité, comme elle le fait ce matin-là, en leur demandant s'ils ont les arguments nécessaires pour refuser un verre d'alcool. Une jeune fille avoue qu'elle n'arrive pas toujours à refuser un verre d'alcool même si elle n'en a pas envie.

Savoir dire non

Une discussion s'engage dans les rangs, chacun y allant avec sa liste de conseils. *«Tu n'as qu'à dire que tu es en scooter et que tu veux garder tes points. Tu as le droit de préférer un jus de pomme, non ?»*. Pascale Thaumiaux profite de cet exemple pour apprendre aux élèves à savoir dire non. *«Si vos amis respectent votre demande de jus de pomme, tant mieux ! Mais il y a hélas des endroits où vous passerez pour un ringard et où vous devez avoir des arguments pour pouvoir refuser. Vous devez apprendre à bien vous connaître et vous de-*

mander ce qui est bien pour vous. Connaître ou envisager les risques que vous prenez dans chaque situation. Et ne pas vous laisser dicter une conduite que vous ne voulez pas avoir». Le message est passé et la jeune fille a l'air plutôt rassurée d'avoir pu soulever le débat. Alors que Pascale Thaumiaux invite un autre jeune à lire la phrase suivante, un élève dit discrètement à son voisin que si on lui propose du cannabis, il vient de trouver ce qu'il répondrait : *«Non merci. Moi je fume de l'oxygène»*.



Saint-Gabriel éduque la santé

Drogues, conduites à risques, prévention des jeunes conducteurs, gestion du stress... Ces thèmes font partie intégrante du programme d'éducation à la santé mis en place par l'équipe éducative de l'Institution Saint-Gabriel à Saint-Laurent-sur-Sèvre, durant l'année scolaire. Depuis plusieurs années en effet, cet établissement a choisi d'inclure dans le cursus scolaire diverses actions de prévention à destination des adolescents. Pourquoi ? Parce qu'à leur sens, le programme contribue au développement de la personne mais aussi parce qu'il faut arrêter de se voiler la face. La réalité de l'école aujourd'hui, c'est aussi de gérer des comportements, des déviances, des mal-être. C'est l'une des raisons qui a abouti à la mise en place, début octobre, d'une rencontre entre les élèves de seconde et un intervenant du Centre Ecoute Toxicomanie du Conseil Général.

LOGEMENT - Site Internet cpourtoit.org

Aider les étudiants à trouver un logement

Le Conseil Général de Vendée, par les biais de l'ADIL, a développé un site Internet pour accompagner les étudiants dans leur recherche d'un logement sain et au juste prix.

Chaque année, de mai à octobre, la bourse aux appartements est ouverte en Vendée. En cause : la rentrée des étudiants. Et spécialement à La Roche-sur-Yon où cette année, ils ont été près de 4 800 à prendre le chemin des écoles et des universités. *«Pour les jeunes, c'est souvent la galère de trouver un logement décent, estime Véronique Besse, présidente au Conseil Général de la Commission des actions sanitaires et sociales. Pour les accompagner dans leur recherche, nous avons créé l'an dernier le site cpourtoit.org»*. Un vrai succès puisqu'en 2006, 30 000 étudiants sont venus faire des recherches sur ce site Internet mis en place

par l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement). C'est six fois plus que l'an dernier !

Un guichet unique

Sur ce site, on trouve d'abord des offres. Cette année, 2 100 logements étaient proposés par des particuliers, des professionnels ou des



institutionnels (annonces gratuites). La plupart ont même été visités par l'ADIL qui s'assure ainsi de la qualité des biens. *«Ces dernières années, de nombreux logements nouveaux sont arrivés sur le marché faisant exploser l'offre de studios, T1 ou T2. Du coup, les étudiants ont le choix. C'est positif car on peut ainsi éliminer les biens de qualité médiocre»*, explique Didier Lebrase, directeur de l'ADIL. Sur ce site Internet, on trouve également de nombreuses informations sur les aides financières pour accéder à un logement ou s'y maintenir, les droits et les obligations du locataire ou de colocataire, les adresses utiles pour approfondir sa recherche... *«Le site cpourtoit.org est un peu le guichet unique pour les jeunes qui cherchent un logement»*, conclut Véronique Besse.

■ Renseignements : www.cpourtoit.org

LOGEMENT - Habitat privé

Les propriétaires épaulés dans leurs travaux

Pour l'habitat, le temps fait son œuvre sans se soucier des notions de patrimoine public ou privé. Après



des années d'utilisation, nombreux sont les logements qui ont besoin de travaux de rénovation ou de réhabilitation. Jusqu'au début de l'année, les propriétaires de logements souhaitant faire des travaux pouvaient recevoir un soutien de la part de l'État. Depuis l'application de la loi sur la décentralisation, la compétence pour l'aide aux vieilles pierres échoit au Conseil Général. Le canton de Mareuil, après une réflexion entamée en 2004, a été le premier canton en Vendée à prendre des mesures concrètes pour inciter les propriétaires à faire des travaux dans leurs logements, dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Cette action est

menée en partenariat avec le Conseil Général et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat et concerne des logements de plus de 15 ans ou des logements qui doivent être adaptés au handicap. Que l'on soit propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, différentes solutions de subventionnement sont proposées. À Mareuil, pour aider à définir des projets, obtenir des subventions, mettre en valeur son patrimoine ou simplement pour permettre de rester chez soi, un conseil gratuit est proposé par l'association AVAL PACTARIM.

■ Renseignements : 02 51 30 57 30, permanence tous les vendredis matin de 10h à 12h

DÉCORATION - Médaille de la Famille

Les candidatures sont ouvertes

L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) informe toutes les familles candidates à une décoration en 2007 que les démarches peuvent encore être entreprises pendant quelques semaines. Petit rappel : pour être transmis à la Commission Préfectorale qui donne son avis au Préfet sur l'attribution des Médailles de

la Famille, un dossier doit concerner une famille comptant au moins quatre enfants pour une médaille de bronze, au moins six pour l'argent et huit pour une médaille d'or, (dont un ayant au moins seize ans accomplis pour les trois catégories). Déposez vos candidatures à la mairie de votre domicile avant le 30 novembre prochain.

ENFANTS - Différents modes de garde

Un guide pour s'y retrouver



un tout nouveau guide pratique sur l'accueil et la garde des jeunes enfants. Conditions, solutions, aides, démarches, assistantes maternelles, crèches, garde à domicile, tout y est soigneusement détaillé pour que toutes les familles vendéennes puissent se retrouver plus facilement dans les multiples choix qui s'offrent à elles. Disponible gratuitement à partir du mois de novembre à la permanence de la Caf, à l'Hotel du Département, dans les centres de PMI, les mairies ou tous les CMS du département, ce précieux fascicule vous dira tout sur tout, et vous permettra surtout de vous décider en connaissance de cause... Ce guide sera envoyé à toutes les futures mères en même temps que leur carnet de maternité par le Conseil Général.

En partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée, le Conseil Général a publié récemment

CONFÉRENCE - Les Brouzils

La thérapie génique en question

La thérapie génique consiste à utiliser une protéine comme médicament pour pallier un dysfonctionnement génétique comme la myopathie ou l'hémophilie. Si vous souhaitez être mieux informés, Philippe Moullier, directeur de l'unité INSERM du CHU de Nantes,

vous propose d'assister à une conférence sur le sujet, vendredi 17 novembre aux Brouzils. Il fera le point sur le transfert des gènes dans le cadre des maladies génétiques rares du muscle, du cerveau et de la rétine. La soirée débute à 20h30, salle de la Pastourelle.

DU 25 NOVEMBRE AU 15 AVRIL Exposition à l'Historial de la Vendée

La mer pour mémoire

Les 500m² d'exposition temporaire de l'Historial vont être à nouveau mis à contribution. Du 25 novembre 2006 au 15 avril 2007 on y découvrira en effet une très belle exposition : La mer pour mémoire - Archéologie sous-marine des épaves Atlantiques.

Après avoir tournée dans plusieurs grands musées de France, l'exposition itinérante La mer pour mémoire - Archéologie sous-marine des épaves Atlantiques sera visible à l'Historial de la Vendée du 25 novembre 2006 au 15 avril 2007. Ayant reçu du ministère de la culture le Label d'intérêt national cette exposition se démarque par son caractère innovant et la qualité scientifique de ses collections. Sur 400m², plus de cinq cent cinquante pièces majeures issues de quarante épaves seront présentées au public : instruments de navigation, canons chargés en batterie, trésors monétaires mais également flacons de parfum, chaussures en cuir ou jeux de dés... C'est tout le quotidien sur les



navires des temps anciens qui, au travers de huit espaces thématiques (cf. encadré), reprendra via à l'Historial. Mais ces témoins du passé permettront également de mettre en exergue l'important travail des archéologues, véritables enquêteurs immergés : c'est grâce à eux que l'histoire maritime du Grand Ouest atlantique consent ici à se dévoiler.

Archéologie sous-marine en Vendée

Aux côtés de cette très belle exposition, un espace de 100m² sera réservé à l'archéologie sous-marine en Vendée. Une épave du vaisseau anglais Maidstone, qui au XVIII^e siècle fit naufrage au nord de l'île de Noirmoutier, sera reconstituée. On y entrera par une brèche pour assister à la diffusion d'un film permettant d'identifier les différentes étapes de l'archéologie : fouilles, analyse en laboratoire, recherches historiques... Le court métrage s'appuiera sur les fouilles réalisées sur le plateau des Barges

aux Sables d'Olonne et filmées par l'Association Vendéenne de Vidéo et d'Archéologie Sous-marine (AVVAS).

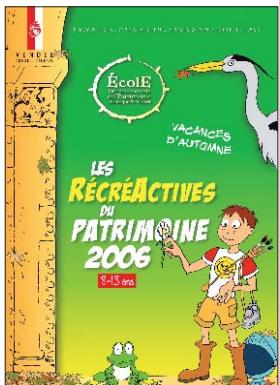
Renseignements : 02 51 47 61 61 ou www.vendee.fr
Ouverture : de 10h00 à 18h00 du 1^{er} octobre au 31 mars (sauf les lundis)
Tarifs : compris dans l'entrée à l'Historial (8€, 5€ -25 ans et demandeurs d'emploi, gratuit -18 ans)

Le parcours de l'exposition

- Thème 1** : Traces de naufrages
- Thème 2** : Du droit de posséder au droit de savoir
- Thème 3** : De l'art de naviguer et de maîtriser les espaces marins
- Thème 4** : Le commerce maritime
- Thème 5** : Au son du canon
- Thème 6** : La vie à bord
- Thème 7** : Des charpentiers aux ingénieurs : l'art de la construction
- Thème 8** : Espace sous-marin

DU 26 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE École Départementale du Patrimoine

RécréActives pour les 8-13 ans



L'École Départementale du Patrimoine relance sa série de RécréActives destinées aux jeunes Vendéens de 8 à 13 ans, avec quatre dates à retenir absolument pendant les vacances d'automne.

Le 26 octobre à la Cité des Oiseaux - Les Landes Génusson
Animation «Jardin d'oiseaux», avec le potier Frédéric Goude. (Construction d'aménagements en terre pour observer les oiseaux dans son jardin).

Le 31 octobre ou le 2 novembre au Centre Aliénor d'Aquitaine - Nieul-sur-l'Autise
Animation «Une bougie, un cadran... le temps», avec l'apiculteur Ber-

trand Jonglez. (Comment compter le temps sans montre ? Découvrez au cours de cette journée tous les moyens utilisés pour connaître l'heure au Moyen-Âge).

Le 2 novembre au Port du Bec - Bouin
Animation «Couleur nature», avec l'artiste peintre Frédéric Mercier. (Apprendre à réussir, avec l'aide d'un professionnel, un premier tableau plein de couleurs et d'éclat).

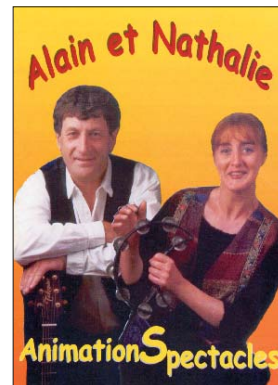
De 9h30 à 17h30
Coût d'une journée : 5€, paiement sur place uniquement par chèque

Renseignements et inscriptions : 02 51 50 43 04

SAMEDI 21 OCTOBRE 50 ans de chansons à Vix
Nuit de la chanson et de l'humour

Alain et Nathalie, les créateurs de l'atelier Les marionnettes du marais poitevin que nous vous présentons dans Le Journal de la Vendée n° 56 fêtent cette année leurs 10 ans de scène. Pour marquer ces dix bougies, ils ont décidé de s'entourer de leurs amis musiciens, humoristes et chanteurs et de convier un public attendu nombreux, samedi 21 octobre à 20h30, à l'Espace culturel de Vix. La nuit de la chanson et de l'humour, thème de la soirée, sera l'occasion d'entendre des chansons issues d'un répertoire varié, de Brassens à Lynda Lemay, sans oublier les propres compositions des deux artistes.

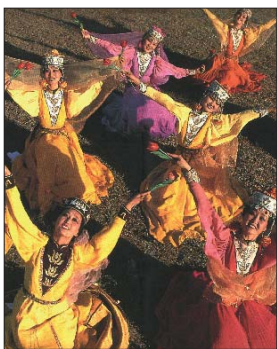
Tarifs : 5€
Réservations : 02 51 00 65 91



MARDI 21 NOVEMBRE L'Echiquier à Pouzauges
La Légende de Gengis Khan

Ce spectacle empreint d'histoire et de comédie retrace, en vingt tableaux époustouflants, le parcours de Gengis Khan et de ses Jungars, ces guerriers bergers qui envahirent la Russie au XIII^e siècle, au nom de la loi mongole. Pendant plusieurs générations, ils construisirent et contrôlèrent la route de la soie. 35 artistes sur scène, des costumes sublimes... deux heures d'enchantement qui vous en disent long sur cette civilisation encore méconnue aujourd'hui.

Tarifs : 21€ (plein), 17€ (groupe), 10€ (réduit).
Réservations : 02 51 61 46 10 ou echiquier.paysdepouzauges@wanadoo.fr



DU 28 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE L'île d'Yeu
9^e Festival des Berniques en Folie



Après une année off en 2005, le Festival des Berniques en folie, qui tâche de donner depuis sa création en 1996 une tribune au plus grand nombre de formes artistiques, repart de plus belle avec une programmation qui vous fera voyager... vers l'Est. Musiques orientales, yddish, moldaves animeront, entre autres, salles et cafés de l'île d'Yeu pendant neuf jours, du 28 octobre au 5 novembre prochain.

Renseignements : 02 51 26 08 46 ou 02 51 58 32 58

DU 28 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE Chantonnay
25 artistes pour l'espoir

Depuis 1994, Chantonnay est au mois de novembre cité culturelle et cité de l'espoir. Cité culturelle puisque vingt-cinq artistes, peintres ou sculpteurs, y exposent leurs œuvres salle des Arcades. Cité de l'espoir parce que cette exposition est à but humanitaire : les artistes ne perçoivent que trois-quarts du prix de leurs travaux, le reste étant destiné à des associations caritatives. Les trois dernières expositions ont ainsi per-

mis de récolter 70 000 euros pour les Papillons Blancs, la recherche sur les maladies du cerveau, Vendée Alzheimer, les chiens d'aveugles... Cette année, l'exposition sera visible du 28 octobre au 12 novembre, tous les jours de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30 avec une nocturne les vendredis de 20h à 22h.

Renseignements : 02 51 94 30 36
Entrée libre

DIMANCHE 22 OCTOBRE Le Château d'Olonne
Harmonica 17 en concert

Le 22 octobre prochain à 14h45, salle Calixte Aimé Plissonneau au Château d'Olonne, l'association À fond les notes vous donne rendez-vous pour un concert exceptionnel de Harmonica 17, rassemblant sur scène... des harmonicas bien sûr, et sous toutes leurs coutures, répartis en trio, quatuor, orchestre ou solo... Au programme : du folklore et

de la variété, les grands standards du jazz mais également, et aussi incroyable que cela puisse paraître, du Mozart, du Brahms, du Strauss ou du Chopin... À découvrir d'urgence !

Renseignements : 06 73 04 71 07
Tarifs : 8 ou 6€
Gratuit pour les - de 15 ans



DIMANCHE 29 OCTOBRE

La Caillière-Saint-Hilaire : 25^e Foire aux marrons

Le 29 octobre prochain, la commune de La Caillière-Saint-Hilaire fête la 25^e édition de sa traditionnelle foire aux marrons. Pour l'occasion, vous retrouverez sur place plus de 140 exposants et producteurs locaux qui présenteront sur leurs étals leurs savoureux fruits d'automne, mais aussi des pommes, du miel, des mogettes et autres merveilles du terroir.

Entrée gratuite
Renseignements : 02 51 51 50 83

DIMANCHE 22 OCTOBRE

Fontenay-le-Comte : une journée avec les plantes

Le dimanche 22 octobre, salle Bel-Air à Fontenay-le-Comte (à côté de l'Espace Culturel La Gare), aura lieu une journée toute dédiée au jardin et au bien-être avec les plantes. Ainsi, de 10h à 18h, de nombreuses animations se succéderont, avec entre autres un troc et une exposition de plantes, des conférences, un concours de dessin, une buvette et un point de restauration bios, un diaporama et un spectacle de contes et de marionnettes qui viendra clôturer en beauté cette journée très «nature».

Renseignements : 02 51 69 18 39 (après 19h)
Entrée gratuite

DIMANCHE 26 NOVEMBRE Les Victory Gospel Singers en concert à La Tranche Spectacles de Vendée : oh happy day !

Les Spectacles de Vendée, créés par le Conseil Général, continuent de proposer aux Vendéens une programmation éclectique et de qualité.

Dirigés par le talentueux Bryant Jones, chanteur, pianiste et arrangeur originaire de Chicago, les Victory Gospel Singers forment un groupe unique en son genre, qui brille notamment par

son impressionnante puissance vocale. Une belle soirée en perspective avec ces rois du gospel traditionnel qui n'hésitent pas à laisser libre cours à l'improvisation... pour le plus grand plaisir du public !

■ Dimanche 26 novembre - Eglise Saint-Nicolas, La Tranche-sur-mer à 17h00
Ouverture billetterie le 24 octobre



Dimanche 12 novembre 2006

Ricercar Consort
Actus Tragicus, Cantates de Bach
Eglise de St-Philbert-de-Bouaine
17h00
Billetterie ouverte

Jeu 16 novembre 2006

Boris Berezovsky - Orchestre philharmonique de l'Oural
Concertos pour piano n° 3, Symphonie n° 3 de Rachmaninov
Polonaise de l'opéra Eugène Oneguine, Tchaikovski
Eglise Saint-Jean-de-Baptiste, Saint-Jean-de-Monts
20h30
Ouverture billetterie le 16 octobre

À voir également

Samedi 18 novembre 2006

Diva Opera
Le Barbier de Séville, Rossini
Les Salorges, Noirmoutier
20h30
Ouverture billetterie le 18 octobre

Mardi 21 novembre 2006

Natasha St-Pier
Salle Louis-Claude Roux, Challans
20h30
Ouverture billetterie le 8 novembre

Vendredi 24 novembre 2006

Simphonie du Marais et l'Institut Musical de Vendée
Te Deum de Delalande
Eglise St-Hilaire, Talmont-St-Hilaire
20h30
Ouverture billetterie le 23 octobre

■ Tarifs : 14€ ou 6€
Réservations : www.vendee.fr
02 51 36 93 60



DU 26 AU 29 OCTOBRE L'Herbergement 1 000 m² d'attractions en salle !

L'Herbergement, du 26 au 29 octobre, se transforme en un parc d'attractions de... 1 000 m² ! Structures gonflables, jeux vidéo, jeux en bois géants, tout est prévu pour amuser les petits et les grands durant quatre merveilleuses journées dans la salle omnisports de la commune, place du marché. Jeudi 26 et vendredi 27, ce sont les centres de loisirs qui profiteront des animations avant de laisser la place aux jeunes qui y passeront la soirée du vendredi. Samedi 28 (14h/ minuit) et dimanche 29 (10h/18h),

vous êtes tous conviés à envahir, tester et comparer chacun des jeux, du baby-foot humain au rodéo en passant, pourquoi pas, par l'animation karaoké. Organisée par le Comité des fêtes, les clubs sportifs, le foyer des jeunes et Acti'Mômes, cette manifestation porte bien son nom car elle vous offre un ticket pour une nouvelle planète peuplée de jeux. Avis aux amateurs, sans aucune limite d'âge !

■ Renseignements : 02 51 94 99 93
Tarif week-end : 2€



LES 4 ET 5 NOVEMBRE Challans L'aviculture vendéenne s'expose

L'Union des Aviculteurs Vendéens, qui œuvre depuis des années pour la sauvegarde des races vendéennes (Canard de Challans, Poule noire de Challans et Lapin blanc de Vendée) vous convie, les 4 et 5 novembre prochain au Palais des Congrès de Challans à une grande exposition avicole où vous pourrez retrouver les plus beaux pigeons, palmipèdes, lapins et volailles de tout le Grand Ouest. À cette occasion, une grande bourse aux oiseaux sera également organisée par le Canari Club herbretais, et de nombreux artisans locaux vous présenteront le fruit de leur travail tout au long du week-end.



■ Tarifs : 2€/personne, gratuit pour les enfants
Ouvert le samedi et dimanche de 9h à 19h
Contact : Robert Crepeau - 02 51 98 37 76 ou 06 15 70 64 67

DIMANCHE 22 OCTOBRE Les Coulées Chantonnoisiennes Randos pédestres et VTT

Si vous décidez de passer votre dimanche 22 octobre du côté de Chantonnay, vous pourrez choisir de randonner à pied sur des circuits allant de 10 à 24 km ou en VTT sur des circuits inédits de 16 à 48 km. C'est ce jour-là qu'a lieu en effet la 12^e édition des Coulées Chantonnoisiennes, une manifestation organisée par le Vélo Club et l'Office de Tourisme. Les randonnées ont attiré l'an passé plus de 1 000 personnes ravies de découvrir la beauté du Bocage Vendéen, ses chemins creux,



ses lacs, ses rivières... Bien sûr, plusieurs ravitailllements étalés sur les parcours vous permettront de reprendre des forces et, à l'arrivée, la traditionnelle soupe à la citrouille et le sandwich jambon de Vendée clôtureront cette matinée sportive. Rendez-vous à partir de 8h à la salle des Congrès.

■ Tarifs : 6€ (VTT), 5€ (randonnée pédestre)
Renseignements : 02 51 09 45 77 ou 02 51 94 46 51

SAMEDI 11 NOVEMBRE Longeville-sur-Mer Promenons-nous dans les bois...



Le samedi 11 novembre prochain aura lieu en pleine forêt de Longeville-sur-Mer le traditionnel cross de la Forêt qui proposera aux partici-

pants sept courses différentes, selon les niveaux et les catégories. La première course s'élancera à 14h, et la dernière, la dite «grande course des hommes», démarrera à 16h pour 8 800 mètres.

■ Inscrivez vous à l'ACLRL avant le 7 novembre au 02 51 37 98 17 ou par mail : aclrl@wanadoo.fr.
Passée cette date, et pour toute inscription sur place, le tarif sera de 2€/personne

MERCREDI 1^{ER} NOVEMBRE Saint-Christophe La Virée des puces ligneronnaises

Comme tous les ans, près d'un millier de coureurs se retrouvera le 1^{er} novembre à St-Christophe-du-Ligneron pour la Virée des puces. Et pour certains, venus en Vendée afin de préparer le dernier marathon de la saison (La Rochelle trois semaines plus tard), la cadence de rigueur fera pâlir les insectes bondissants ! Pourtant, même si de grosses cylindrées sont attendues sur ce parcours entièrement sur route pour privilégier l'entraînement et la performance, cette course reste populaire. «Avec cinquante licenciés, nous n'avons pas les moyens de gros organisateurs,

explique Joël Giraud, président de l'Athlétic Club les Puces Ligneronnaises. Nous avons donc tout misé sur la convivialité, la qualité de l'accueil et la rigueur de l'organisation». C'est à 9h35 que le 10 km sera lancé au Quarteron, près du stade municipal. À 300 mètres de là, à 10 h, ce sont près de 700 coureurs de tous niveaux, qui partiront du Reinet pour 21,100 km... Une course qualificative pour le championnat de France des semi-marathons.

■ Tarifs : de 7 à 10€
Renseignements : 06 10 68 13 99



DIMANCHE 29 OCTOBRE Ardelay Nouveaux parcours pour la rando de la Pendule



Les parents des élèves de l'école d'Ardelay organisent le dimanche 29 octobre prochain la 4^e randonnée de la Pendule. Au programme, trois circuits ravitaillés de 7, 12 et 17 km pour les marcheurs, et trois autres de 17, 30 et 54 km pour les vététistes, qui mèneront tour à tour les sportifs vers la Maha, les Alouettes, le Puy du Fou et les Jarries.

Les participants sont attendus à l'école d'Ardelay, rue Mgr Massé à partir de 8h.

Ravitaillement prévu sur les circuits, sandwiches et boissons offerts à l'arrivée.

■ Tarifs : 4€, 1€ pour les - de 12 ans
Renseignements : 06 30 50 30 90

DIMANCHE 22 OCTOBRE Breuil-Barret 9^e Marche à la châtaigne

L'association l'Escapade organise à Breuil-Barret la neuvième édition de la Marche à la châtaigne le 22 octobre prochain, pour permettre à tous les participants de découvrir le bocage à travers bois et forêts. Trois circuits de 25, 16 et 10 km leur seront proposés, et les départs auront lieu à partir de 8h dans le centre-bourg, près de la salle polyvalente. La course des 10 km partira quant à elle à 10h ou à partir de 14h.

■ Tarifs : 5€ pour les deux plus longues courses, 3€ pour les 10 km.
Renseignements : 02 51 87 40 12



DIMANCHE 29 OCTOBRE La Mortaigne La Sèvre à pieds ou à VTT

L'édition 2007 de la randonnée pédestre et VTT s'élancera le dimanche 29 octobre de la salle polyvalente de Mortagne, non loin du stade. Au programme, trois circuits de randonnée pédestre de 6, 11 et 16 km et trois circuits VTT de 25,35 et 50 km. Des cafés sont offerts au départ, un ravitaillement est prévu en cours de parcours et une assiette garnie est distribuée à l'arrivée, toujours à la salle polyvalente.

■ Tarifs : 4€ adultes, 2€ enfants
Renseignements : 02 51 65 23 10

EXPOSITION DÉCENTRALISÉE - Une délégation arménienne est accueillie dans le département

Les Trésors d'Arménie resplendent en Vendée

Une délégation vendéenne a été accueillie en Arménie, en mai dernier, afin de définir les axes de coopération et les projets à mettre en place avec ce pays. Si le cœur de l'Arménie est appelé à rejoindre celui de la Vendée, du 25 au 31 octobre, lors de la venue d'une délégation arménienne dans notre département, c'est par le biais de différentes actions dont une exposition intitulée Trésors d'Arménie. Une exposition d'objets d'art sacré qui sera inaugurée, en présence de nos partenaires Arméniens, dans la Chapelle des Mineurs de Faymoreau et que les Vendéens pourront découvrir jusqu'au 3 décembre.



Chapiteau avec bas relief (V-VI).

de la première rencontre. C'est une chapelle du bocage vendéen dans son village de mineurs qui va recevoir plus que des objets, des jalons d'une extraordinaire continuité dans l'histoire. Quel autre peuple que le peuple arménien, né dans l'Antiquité, a su traverser les millénaires en gardant son nom, sa langue et sa foi ?», poursuit Dominique Souchet. 2007 : l'année de l'Arménie en France est volontairement mise à l'honneur dès 2006 sur notre département. Une manière prestigieuse de montrer l'intérêt de plus en plus vif que la Vendée porte à l'Arménie. «L'Arménie fait à la Vendée un superbe cadeau, s'enthousiasme François Bon, conseiller général de Nieul-sur-l'Autise. Certaines pièces exceptionnelles quittent le sol arménien pour la toute première fois».

Les Trésors en tournée sur toute la France

Outre les khatchkars, ces croix ornées et sculptées dans les monolithes au XII^e et XIII^e, vous découvrirez de nombreuses croix d'autel et flabellum au centre desquels siègent des Séraphins munis de six ailes, un magnifique lutrin en bois, des chapiteaux ainsi que de nombreux texti-

les finement tissés ou brodés de fils d'or, de soie et de perles. «Notre Musée d'Histoire d'Arménie a été fondé en 1919, explique Anelka Grigorian, directeur du Musée d'Histoire d'Arménie d'Erevan. Les collections de notre musée ont une valeur exceptionnelle car 90% des objets ont été extraits des sites archéologiques dispersés sur tout le territoire de l'Arménie d'aujourd'hui. Les trésors de notre musée donnent une image intégrale de notre culture, de l'histoire de notre pays depuis les temps pré-historiques jusqu'à nos jours. Ce sont autant de preuves matérielles des imbrications culturelles de l'Arménie avec les plus anciennes civilisations du Proche-Orient comme l'Assyrie, la Perse ou l'Egypte.» L'exposition vendéenne sera la première d'une série d'expositions organisées dans les plus grands musées de France, en 2007. Après Faymoreau, douze expositions sont prévues à travers l'Hexagone, comme à Paris, Lyon, Marseille, Rouen, Arles et Cluny.

Trésors d'Arménie, exposition temporaire présentée dans la Chapelle des Mineurs de Faymoreau. Du 28 octobre au 3 décembre 2006. Tous les jours, de 10 à 12h et de 14h à 18h. Entrée gratuite.
■ Renseignements : 02 51 44 26 65



Flabellum avec image de séraphin (1665).

Les axes de la coopération Vendée-Arménie

L'Arménie dont l'histoire résonne encore aujourd'hui comme un chant de plainte endeuillé, marqué au début du XX^e par un génocide effroyable qui a causé le massacre de 1,2 million de personnes, a su au fil des siècles conserver une forte identité littéraire, artistique et culturelle. «L'Arménie est une leçon de fidélité dans laquelle la Vendée se reconnaît et l'Arménie ressent cette parenté qui l'unit à la Vendée», affirmait Dominique Souchet quelques

jours avant l'arrivée de la délégation arménienne. La présence, ce mois-ci, du vice-ministre de la culture arménien Gagik Gyurjyan et des partenaires économiques arméniens désireux de s'engager dans la durée permet d'établir des axes de coopération basés sur la solidarité, l'entraide, la formation, la collaboration entre universités, sans oublier la mise en valeur des richesses du patrimoine. Autant de valeurs chères aux Arméniens et aux Vendéens.



Robe de femme du XIX^e.

Le génocide arménien



Le massacre des Arméniens par les Turcs, pendant la Première Guerre mondiale, est le premier génocide du XX^e siècle. Il débute le 24 avril 1915 à Istanbul, alors capitale de l'empire ottoman, avec l'assassinat de 600 notables arméniens sur ordre du gouvernement. A la fin de l'été 1915, les deux tiers des Arméniens de Turquie, soit environ 1,2 million de personnes, auront péri dans des conditions épouvantables. La ville de Van se soulève et proclame un gouvernement arménien autonome. Les nationalistes turcs saisissent ce prétexte pour accomplir leur dessein d'éliminer la totalité des Arméniens. C'est ensuite le tour des nombreuses populations arméniennes de l'est du pays, tuées sur le champ par l'armée ou réunies en longs convois et déportées vers le sud, sans vivres et sans eau, avec la mort au bout du voyage...

Edward Nalbandian,
ambassadeur d'Arménie en France

Quelles premières impressions vous inspire cette exposition Trésors d'Arménie ?
Cette exposition raconte sur un langage à la fois simple et sublime, le vécu de l'Arménie et du peuple arménien, sa civilisation, son passé, ses aspirations. Elle parle d'une Arménie lointaine et proche, étrangère mais familière, une Arménie inconnue mais amie. Et le slogan, «Arménie, mon amie», de l'année de l'Arménie en France le souligne d'ailleurs à juste titre !

Peut-on affirmer que des liens d'amitié unissent la Vendée et l'Arménie ?
Oui, c'est certain ! D'ailleurs, j'espère que tous les trésors d'Arménie se reflètent dans le miroir vendéen à travers cette exposition. Je souhaite aussi sincèrement que ce reflet s'imprègne dans le souvenir de chaque Vendéen et sonne comme l'écho d'une amitié entre les peuples français et arménien tournée vers l'avenir.



Tapis du XVIII^e.



Fragment de plat avec visage de femme (XII - XIII^e).